



SAINT-MARC-DE-FIGUERY

L'ÉVEIL



CAMPAGNARD

Volume 13, numéro 12, 23 décembre 2013



D'amour
et d'eau pure!



**A MOUR
PAIX
JOIE
BONHEUR**





51, 10^{ième} Avenue Ouest

Amos (Québec)

J9T 1W9

Téléphone : 819-732-5995

Télécopieur : 819-732-1949

www.hyundaiaamos.ca



- Franchisé CarXpert
- Atelier mécanique pour toutes marques de véhicules
- Dépositaire de plusieurs marques de pneus
- Acceptons en échange véhicules, VTT et motoneiges

VENEZ VOIR LES NOUVEAUX MODÈLES 2013 SUR PLACE !

Elantra



Tucson



Sonata



TABLE DES MATIÈRES

Auteurs des photos de la page couverture: Diane Massicotte et Jocelyne Bilodeau

Table des matières & Pensées du mois	3
Section paroissiale	4 à 11
Section municipale	12 à 19
Vœux de l'équipe municipale	20
Info-agente de développement	21
Info-recyclage	22
Info-environnement	23
Info-biblio	24
Info-pompier	25
Info-santé	26
Info-jeunesse	27
Info-scolaire	28
Info-parents	29
Info-aînés	30
Recette du mois	31
Chronique quoi de neuf dans les applis	32
De la terre à la table	33
Section des nouvelles	31 à 41
Section des communiqués	42 à 52
Contact avec l'état	53
Calendrier détachable	55
Pause café	57

Pensées du mois

Prends le temps

D'aimer : c'est le secret de l'éternelle jeunesse
De rire : c'est la musique de l'âme
De pleurer : c'est l'émotion d'un grand-cœur
De lire : c'est la source du savoir
D'écouter : c'est la force de l'intelligence
De penser : c'est la clef de la réussite
De jouer : c'est la fraîcheur de l'enfant
De rêver : c'est un souffle de bonheur
De vivre : car le temps passe vite et ne revient jamais

<http://images-in.centerblog.net/rub-citations-.html>



Massage
 pour le
traitement
 de la
cellulite


Produits également disponibles !
Informez-vous !
819-727-2990


Techni-massage Hélène Lefebvre
 Technicienne en massothérapie

Massage suédois - Réflexologie - Reiki 1,2,3
 Harmonie du corps et exfoliation

556 rte 111
 Villemontel (Trécesson)
 JOY 2S0

1 Km des Meubles Marchand

Tél. : 819-727-2990



SECTION PAROISSIALE



INTENTIONS DE MESSES :

.....
 Veuillez noter que le **24 décembre** à compter de **19h**, il y aura des **chants de Noël** à l'église et que la **Célébration de la Parole** débutera à **20h** Veuillez noter que le **24 décembre** à compter de **19h**, il y aura des **chants de Noël** à l'église et que la **Célébration de la Parole** débutera à **20h**

Dimanche 29 décembre à 9h30 :

Simone Roy
 Offrande au service
 Abel Breton
 Offrande au service

Jour de l'An-Mercredi 1^{er} janvier à 9h30 :

François Boutin
 Ses frères et sœurs
 Louise Fontaine
 Offrande au service

Dimanche 5 janvier à 9h30 :

Célébration de la Parole

Dimanche 12 janvier à 11h00 :

Aline Boutin Corriveau
 La famille Yvon Corriveau
 Juliette Morin Corriveau
 Offrande au service

Dimanche 19 janvier à 9h30 :

Gérard Boutin et Céline Boutin
 Offrande au service
 André Rivard
 Offrande au service

Dimanche 26 janvier à 9h30 :

Célébration de la Parole

LAMPES DU SANCTUAIRE :

La lampe du sanctuaire rappelle la présence du Seigneur dans notre église et le temps qu'elle brûle, elle se fait présence et prière pour qui en fait l'offrande.

Semaine du 29 décembre :

Une paroissienne / Intentions personnelles

Semaine du 5 janvier :

Gilles Roy / Intentions personnelles

Semaine du 12 janvier :

Yvette et André Marchand / Intentions personnelles

Semaine du 19 janvier :

René Boutin / Intentions personnelles

Semaine du 26 janvier :

Anonyme / Intentions personnelles

Toute personne qui le désire peut faire brûler la lampe du sanctuaire. Le montant de l'offrande est de 5\$.

1^{ER} VENDREDI DU MOIS :

Vendredi, le 3 janvier prochain, de 13h30 à 14h30, -comme à tous les mois-, il y aura le **1^{er} Vendredi du Mois** à l'église.

~ Pendant cette heure, le Saint-Sacrement est exposé et il y a prière et adoration personnelle devant le St-Sacrement.

Bienvenue à tous et à toutes!

FABRIQUE :

Quêtes et revenus du 1^{er} au 30 novembre 2013 :

Prions :	23,95 \$
Quêtes :	460,55 \$
Don du prédicateur sessions Emmaüs et Vie Nouvelle:	30,00 \$
Location de salle :	170,00 \$
Profit du brunch Bingo-Dindes :	1 073,21 \$
Capitation du 1 ^{er} janvier au 30 novembre :	2 090,00 \$

HEURE DES CÉLÉBRATIONS POUR LES PAROISSES DU SECTEUR D'AMOS :

* MESSES DE NOËL - Mardi 24 décembre :

ST-MARC: Célébration à 20h00 LA CORNE à 19h30 LANDRIENNE à 22h00
CATHÉDRALE STE-THÉRÈSE à 17h00 (pour enfants) / 21h00 / 23h00
CHRIST-ROI à 17h00 (pour enfants) / 20h00 / 22h00



* JOUR DE NOËL - Mercredi 25 décembre :

CATHÉDRALE STE-THÉRÈSE à 11h00
PAS DE MESSE AUX AUTRES PAROISSES

* JOUR DE L'AN – mercredi 1^{er} janvier :

ST-MARC à 9h30 LANDRIENNE à 11h00
CATHÉDRALE STE-THÉRÈSE à 11h00 CHRIST-ROI à 9h30

* CÉLÉBRATIONS DU PARDON :

St-Marc :	<u>Jeudi 19 décembre à 19h00</u>
La Corne :	<u>Mercredi 18 décembre à 19h00</u>
Landrienne :	<u>Mardi 17 décembre à 19h00</u>
Cathédrale Ste-Thérèse :	<u>Dimanche 5 décembre à 14h30</u>
Christ-Roi :	<u>Lundi 16 décembre à 19h00</u>

BAPTISÉS EN JÉSUS :

Ont été baptisés en l'église de St-Marc, le 27 octobre 2013 :

~ **Miakim St-Laurent ...**

filles de Sarah Plante et Dominic St-Laurent

~ **Éli Plante...**

Fils de Marie-Pier Ouellet et Hugo Plante

Que l'arrivée de ces enfants soit une bénédiction!

Vœux de bonheur aux parents!

CAPITATION :

Petit rappel pour la capitation!

Nous avons bien besoin de ces sous pour l'entretien et le chauffage de notre église!

Merci à ceux et celles qui répondront à cette demande!

Le Conseil de Fabrique

Élection des marguilliers :

Nous avons deux marguilliers(ières) dont les mandats se terminent le 31 décembre 2013 :

~ Il s'agit de **Mme Nancy Harvey** qui avait accepté de terminer le mandat de Mme Céline Boutin et...

~ **M. Alain Corriveau** qui termine un 1^{er} mandat.

Ces deux personnes sont éligibles pour un deuxième mandat.

Si des personnes étaient intéressées à se joindre au conseil de fabrique, elles peuvent communiquer avec Mme Joan T. Audy.

La date des élections vous sera confirmée ultérieurement.

SONT PARTIS VERS LA MAISON DU PÈRE :

Richard Audy : Décédé à la Maison de la Source Gabriel de Val-d'Or, le 12 décembre 2013, à l'âge de 83 ans et domicilié à Val-d'Or. Il était l'époux de Denise Thiboutot. Les derniers adieux ont eu lieu le 18 décembre dernier à la Chapelle de la Résidence Funéraire de l'Abitibi-Témiscamingue de Val-d'Or.

Richard Au dy, fils de feu Aldem Audy et de feu Émérencienne Charest était le frère de Donald Audy (Joan Tenhave) de notre paroisse.

Pauline Dionne Marchand : Décédée le 5 décembre 2013, au CSSS Les Eskers d'Amos, à l'âge de 80 ans et domiciliée à Amos. Elle était l'épouse de Jean-Guy Marchand. Les funérailles ont eu lieu le 21 décembre dernier, à la Cathédrale Ste-Thérèse d'Avila d'Amos.

Pauline Dionne Marchand, fille de feu Marcel Dionne et de feu Ruby Lajoie, était la belle-sœur d'André Marchand (Yvette David) de notre paroisse.

Jean-Guy Marchand : Décédé au Centre d'Hébergement Harricana d'Amos, le 14 décembre 2013, à l'âge de 84 ans et domicilié à Amos. Il était l'époux de feu Pauline Dionne. Les funérailles ont eu lieu le 21 décembre dernier, à la Cathédrale Ste-Thérèse d'Avila d'Amos.

Jean-Guy Marchand, fils de feu Robert Marchand et de feu Maria Trudel, était le frère d'André Marchand (Yvette David) de notre paroisse.

Aux familles touchées par ces départs, la communauté paroissiale de St-Marc désire offrir ses plus sincères condoléances.

Vœux de Noël :

Puisse chaque habitant de la Terre trouver, grâce à la magie de la fête de Noël, l'étoile infaillible de la foi qui le guidera vers la lumière, la paix, la vérité et surtout l'amour universel à l'exemple des Rois mages en cette nuit de la Nativité...

Le Conseil de Fabrique



Imprimerie Bigot inc.

IMPRESSIONS DE TOUS GENRES

FAIRE-PART - ESTAMPES - FORMULES POUR ORDINATEURS

REPRODUCTIONS DE PLANS (Agrandissement - Réduction - Numérisation)

PHOTOCOPIES COULEUR ET NOIR ET BLANC

ALBUMS DE FINISSANTS

SERVICE PARTOUT EN RÉGION

MARC SIMARD

Président

91, rue Beaudry
Amos (Québec) J9T 3V1

Courriel : imprimerie.bigot@cableamos.com



Tél. : **819 732-4288**
Télec. : 819 732-1738

Brunch Bingo-Dindes

24 novembre 2013

Commanditaires



A. Corriveau & Fils (Luc Corriveau)
Accent Plein Air (Alain Boutin)
Bastien, Lantagne, Richard (notaire)
Ben Deshaies inc (Nicole Arseneault)
Boucherie Simon Cloutier (Simon Cloutier, Chantal Rose)
C. D. Boutin (Daniel Boutin)
Chez Yolande (Yolande Leblanc)
Ébenisterie R. Neault (Gabriel Cloutier)
Entreprise D.P. Bilodeau (Denis, Patrick Bilodeau)
Ferabi inc (Rémi Lantagne)
Ferme Des Prés s.e.n.c. (Yvon et Guy Lantagne)
Ferme Laixpert s.e.n.c. (Lilianne Veillette)
Garage Bil-Yvon (Yvon Bilodeau)
Hyundai Amos (Alain Boutin)
Lantagne, Gabriel & Jacqueline Lantagne
Legault, Jean-Louis & Nicole Brien
Location Lauzon Amos Inc. (Mario Boutin & Raynald Corriveau)
Municipalité Saint-Marc-de-Figuery
Salon de coiffure Cygale (Jocelyne Mongrain et Pauline Morissette)
Tabagie Agathe enr. (Agathe & Marcel Legault)
Terrassement Marchand (André, Benoit, Francis)
Transport Yvon & Normand Corriveau (Yvon, Normand)
Trépanier, Jacques (Jacques Trépanier et Gaétane Godbout)
Dons Anonymes



**Le conseil de Fabrique de St-Marc-de-Figuery, remercie
sincèrement tous les généreux commanditaires.**

POURQUOI DES ÉGLISES MAISONS? :

« Saluez Prisca et Aquilas [et] l'Église qui se réunit chez eux » (Rm 16, 3.5).

On retrouve souvent des expressions de ce genre dans les lettres de saint Paul. Cela indique clairement qu'il y avait, chez les premiers chrétiens, tout un réseau de petites Églises qui se rassemblaient dans les maisons de l'un ou de l'autre. Ce réseau a été le cœur vivant de l'Église pendant au moins trois siècles, jusqu'à ce que les chrétiens puissent construire des églises où se rassembler. Ce réseau d'Églises de maison demeure encore le mode de fonctionnement des chrétiens dans plusieurs pays à travers le monde.

Avons-nous besoin d'un réseau d'Églises de maison chez nous ? Actuellement, nous sommes confrontés à plusieurs difficultés qui nous obligent à nous poser cette question. Les Églises de maison ont plusieurs avantages :

- Ils permettent aux chrétiens de se réunir régulièrement en petits groupes de partage et de créer des liens de fraternité qui demeurent dans la vie quotidienne...
- Ils sont un lieu où on peut répondre aux besoins particuliers des personnes dans leur croissance...
- Ils sont un lieu où on peut accueillir les personnes qui souhaitent renouer avec la foi, et on peut établir des liens personnels d'amitié avec eux.
- Et dans le contexte de plus en plus fréquent où certaines paroisses n'ont plus de bâtiment-église, elles permettent de garder une présence chrétienne dans le milieu, pour la prière, le partage et la formation.

Dans notre diocèse, la création d'un réseau d'Églises de maison, appelés aussi Cellules d'évangélisation, pourrait devenir un moyen concret et accessible à tous pour vivre la conversion missionnaire. Peut-être ce pourrait être un fruit concret du 75^e anniversaire du diocèse à laisser aux générations montantes !

Nicolas Tremblay, prêtre

(Réflexion prise dans "Bulletin d'Information du diocèse d'Amos", décembre 2013)

L'É.D.P., C'EST QUOI?... :

C'est l'abréviation de L'Équipe Diocésaine de Pastorale. (É.D.P.)

Et ça fait quoi?...

C'est un **comité consultatif** avec notre évêque **Mgr Gilles Lemay**...

Il est composé de 11 personnes, représentant les diverses zones dans le diocèse...

Les délégués de chaque zone renseignent Mgr Gilles Lemay et le comité au sujet des activités, des orientations, des préoccupations, des observations et questionnements de leur milieu (de chacune des paroisses)...

Le comité partage sur les priorités et dégage un consensus...

Par la suite, les priorités sont transmises dans les zones par les membres de l'**É.D.P.**...

Notre responsable de zone pour l'É.D.P. est Madame Estelle Bélanger Roy...

L'Équipe Diocésaine de Pastorale se réunit quatre fois par année...

Merci de prier pour les membres de l'É.D.P. afin qu'ils puissent répondre à la volonté du Père!

COMMUNIQUÉS DE L'ÉVÊCHÉ :

1.- Ce sera une CATHÉDRALE :

Commencez l'année 2014 en faisant un voyage dans le passé grâce au spectacle ***Ce sera une cathédrale*** qui vous invite à découvrir les débuts de l'Abitibi et d'Amos ainsi que l'histoire fantastique d'un homme visionnaire et audacieux, le curé Joseph Oscar Viateur Dudemaine.

Un spectacle théâtral multimédia qui sera présenté :

**le 4 janvier à 16 h 30 et le 5 janvier à 19 h 30
à la Cathédrale Sainte-Thérèse d'Amos.**

*Les billets sont en vente au coût de 20 \$ à la Tabagie Agathe et
au presbytère de la cathédrale. Ils seront 25 \$ à l'entrée.*

2.- Montée Ado à La Sarre :

Chers jeunes, L'équipe de la Montée Ados a le plaisir de vous inviter à une super journée entre jeunes de 12 à 17 ans, samedi le 1er février 2014.

Au programme nous avons des ateliers, des jeux extérieurs, un témoignage, des pièces de théâtre et plus encore. Pour partager, échanger, discuter et développer de nouvelles amitiés, mais surtout pour avoir du plaisir.

On vous attend avec votre bonne humeur à 9h00 à la salle des Chevaliers de Colomb de La Sarre (272, avenue Du Bord de l'Eau Ouest). La journée se terminera vers 17h00.

Les activités se passeront à l'intérieur, mais il faudra prévoir des vêtements chauds pour les activités à l'extérieur. Le dîner est inclus dans l'inscription qui est de 10.00\$.

À bientôt, nous avons hâte de vous accueillir! **L'équipe de la Montée Ados**

3. La Bible, traduction officielle liturgique :

La Bible, traduction officielle liturgique est le fruit de 17 années de travail par un groupe de 70 experts (exégètes, biblistes, linguistes, etc.) et de la collaboration entre plusieurs instances ecclésiales (évêques, conférences épiscopales francophones de trois continents et Congrégation pour le Culte divin, à Rome), cette nouvelle traduction est publiée par les éditions Fleurus-Mame et est distribuée au Canada par les Éditions de la CECC.

La Bible, traduction officielle liturgique est la première traduction intégrale qui soit spécifiquement une oeuvre de l'Église catholique. Cette traduction entrera progressivement dans nos liturgies, à mesure que les lectionnaires seront révisés.

Bien que destinée d'abord à la proclamation publique, cette nouvelle traduction sera aussi un excellent outil pour la catéchèse et la lecture personnelle. Et pourquoi ne pas l'offrir en cadeau pour un futur baptisé ? Un futur confirmé ? Un couple de futurs mariés ? (2100 pages, couverture semi-rigide, 3 signets, intérieur deux couleurs-29.99\$) Disponible depuis la fin novembre.

(On peut toujours s'adresser au Frère Jean-Marie O'Leary, responsable du petit magasin chez les Clercs de St-Viateur à La Source au no de tél. : 732-1615)

QUELQUES ANNIVERSAIRES ET/OU ÉVÉNEMENTS:

24 décembre :	19h à l'église – Chants de Noël suivis à 20h de la Célébration: de la Parole...
25 décembre :	Fête de Noël - Nativité du Seigneur...
27 décembre :	Saint Jean, apôtre et évangéliste...
28 décembre :	Fête des Saints Innocents...
29 décembre :	La sainte Famille de Jésus, Marie et Joseph...
1 ^{er} janvier :	Jour de l'An...
:	Fête de Sainte Marie, mère de Dieu...
3 janvier :	1 ^{er} Vendredi du Mois – 13 :30 Heure d'adoration personnelle à l'église...
4 et 5 janvier :	Spectacle «Ce sera une Cathédrale» à la cathédrale St-Thérèse d'Amos...
5 janvier :	Fête de l'Épiphanie...
6 janvier :	Saint Frère André...
12 janvier :	Baptême du Seigneur...
18-25 janvier :	Semaine de prière pour l'unité des chrétiens...
25 janvier :	Conversion de saint Paul, apôtre...
31 janvier :	Saint Jean Bosco...

SECTION DES NOUVELLES PAROISSIALES

BANGUI, L'ESPOIR D'UN PAYS EN DÉROUTE... :

En mars dernier, la ville de Bangui au Centrafrique vivait un renversement de pouvoir. Le nouveau gouvernement, formé par les SÉLÉKA (ce mot "Séléka", signifie "Alliance" en sango, langue du pays, et cette alliance est formée de 3 forces -armées- principales) a pris le pouvoir et a promis paix et justice.

- Pour un temps, la paix a semblé revenir, mais voilà qu'au début de décembre, un groupe de séléka insatisfaits se sont révoltés; on les appelle les anti-séléka. Mais un autre groupe s'est aussi formé, les anti-balaka. Les deux groupes peuvent s'attaquer à la population comme ils peuvent s'attaquer entre-eux.
- On voit du pillage, des vols, des maisons saccagées, incendiées, on va même jusqu'à tuer!

Une de nos deux missionnaires de St-Marc, Fernande, se trouve dans ce pays. L'endroit où elle réside à Bangui "semble" un peu plus sécurisé, du moins pour l'instant!...

Pour vous partager un peu ce qu'elle vit, voici des passages de ce qu'elle a pu écrire à sa famille... :



En date du 5 décembre... :

~ Aujourd'hui, personne ne bouge! Ce matin, dès 4h, il y avait des tirs au camp militaire qui se trouve pas loin de la mission St-Paul où est notre communauté...

~ La sœur qui nous a téléphoné à 5h30, disait que tout la population venait se réfugier à l'église...

~ Ici, nous entendons seulement tirer, mais personne n'est venu au travail, sauf notre jardinier. Pour qu'il ne lui arrive rien, je lui ai donné un travail dans la maison; il pourra nettoyer la véranda du haut...

~ Aujourd'hui, normalement, des gens devaient partir pour commencer un pèlerinage à l'occasion de la fête de l'Immaculée-Conception, ce sera sans doute suspendu!...

En date du 6 décembre... :

~ Juste un mot pour dire que là où nous sommes, il ne semble rien se passer, mais ailleurs, ça bouge!...

~ Hier, avec tout ce qui s'est passé, on compte plus de 130 morts... et combien de blessés?...

En date du 8 décembre... :

~ Comme promis, je vous arrive avec les nouvelles. Comme toujours, ici dans notre quartier c'est presque un silence de mort, sauf que ce matin à la messe, au moment de l'homélie, il y a eu un tir sec! Pourquoi?... le célébrant a attendu 1 minute avant de commencer son homélie!

~ Par contre dans les quartiers les massacres eux ont continué, je pense que le nombre de morts est déjà bien plus que 300, ce qu'on avançait hier!...

~ Le chancelier du diocèse a relaté, en résumé, cette journée du 07/12 : Les gens recherchés vont se réfugier dans les églises, les communautés religieuses, à l'aéroport, etc... mais maintenant, il arrive même qu'on poursuive ces gens dans ces lieux...

~ En province, le diocèse de Bossangoa, qui abrite au moins 40 000 personnes, est accusé d'abriter les antibalaka et pour cela, les séléka ont tiré 2 mortiers en direction de la cathédrale, mais c'est le Petit Séminaire qui a pris les coups, heureusement sans faire de victime! Je pense que les Militaires Français sont partis en direction de ce diocèse. Prions fort pour que tout cela s'arrête et que la paix revienne. Ce soir, la messe de 17h a été annulée à cause du couvre-feu qui est de 18h le soir à 6h le matin...

Nous entendons tourner les avions sans les voir... Des bonjours à tout le monde et encore merci de vos prières pour moi, et aussi pour tout le peuple centrafricain...

En date du 9 décembre... :

~ Ici, la nuit de notre côté a été bonne... Quelques avions sont passés pendant la nuit mais davantage après 04h... Aujourd'hui, est le jour pour le désarmement, combien vont-ils en trouver?... Quand c'est comme cela, souvent, ceux qui en ont, les cachent et après que les soldats sont passés, les ressortent... Aujourd'hui, c'est la fête de notre paroisse, l'Immaculée Conception; nous allons souligner un peu ce grand jour...

~ Comme nous restons dans la maison, aucune activité possible, aussi je peux prendre tout mon temps pour mettre mes comptes à point, réparer des choses à condition d'avoir le matériel voulu sur place.

Hier, nous avons demandé pour que quelqu'un puisse aller voir pour nous acheter du pain... il a dû y aller 3 fois! Nous ne pouvons rien acheter pour le moment, même les cartes pour le téléphone, impossible d'en trouver, mais ce matin, le frère du vicaire a téléphoné à son frère qui de chez-lui, a transféré du crédit dans le téléphone de notre supérieure. Pour elle, il est important qu'elle ait ce qu'il faut, elle doit téléphoner plus que nous pour donner des nouvelles. Pour ma part, il me reste un peu de crédit aussi peut-être que j'arriverai à tenir jusqu'à ce que tout se rétablisse, nous espérons d'ici quelques jours!

~ Déjà depuis mercredi que tout s'est à peu près arrêté dans les écoles... depuis jeudi on ne met pas le bout du nez dehors, et ce n'est pas à cause du froid!!! Ici c'est calme à côté de tout ce qui se passe dans les quartiers... Noël arrive, tous espèrent la paix. Je viens de sortir le message d'apaisement des évêques de Centrafrique, à tous les chrétiens et hommes et femmes de bonne volonté...

En date du 12 décembre... :

~ Oui aujourd'hui, c'est jeudi et ce matin quand on s'est levée, 1 soeur a dit qu'il y avait un message sur son téléphone qui disait "qu'ils avaient mis du poison dans l'eau" donc il ne faut pas boire d'eau; finalement quelqu'un qui travaille à l'usine d'eau, est allé voir sur place, et c'était une fausse rumeur, ouf!... Tout ce qu'il faut pour faire peur à la population!...

~ Maintenant il ne reste pas beaucoup à manger... J'ai pu demander à un employé et quand ce sera possible, il ira voir!...

~ Aujourd'hui, l'avion air France va venir au début de l'après-midi et repartira vers les 17h. A part cela la nuit a été bonne, j'ai entendu des avions avant de m'endormir, puis ce matin c'est vers les 04h que j'en ai entendu un autre.

Les militaires français continuent le désarmement, en auront-ils encore pour plusieurs jours?...

- **Pour conclure, en attendant d'autres nouvelles, portons dans notre prière notre missionnaire, Fernande, et tout le peuple centrafricain!**
- **Normalement, Fernande doit venir dans sa famille à l'été!... D'autres nouvelles devraient suivre!...**

En date du 18 décembre... :

Pour la 2e journée, je suis allée faire les commissions, puis j'ai pu aussi aller à la banque...

La vie continue avec ses tueries dans les quartiers... Ici, c'est plus tranquille...

Beaucoup viennent à leur maison le jour, mais pour la nuit, ils retournent se protéger dans des endroits publics... Un grand merci de donner l'occasion aux gens de St-Marc de prier pour l'Afrique, Bangui plus particulièrement et aussi pour moi! De mon côté, je prie aussi pour vous tous.

L'autre jour, l'évêque du diocèse de Bossangoa disait à la fin de son message: "La situation socio-politique semble désespérée. Néanmoins le temps de l'Avent nous prépare à la célébration de l'heureux événement de l'histoire humaine: DIEU SE FAIT L'UN DE NOUS DANS SA PETITESSE, DANS L'HUMILITÉ ET LA FRAGILITÉ. Je reste confiant que cette espérance ne sera pas déçue en ce qui concerne le peuple centrafricain. Le Seigneur essuiera certainement les larmes des yeux de ses enfants et leur apportera sa joie!"

Que d'espoir et de confiance!!!

Et moi, c'est dans l'espérance de ce renouveau que je vous souhaite de **SAINTES FÊTES!**

Votre missionnaire, Fernande



SECTION MUNICIPALE

Municipalité de Saint-Marc-de-Figuery
COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE ORDINAIRE
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 2 décembre 2013
www.saint-marc-de-figuery.org

Voici un résumé des décisions que votre conseil municipal a adopté lors de la séance ordinaire du conseil le 2 décembre dernier.

- 1- Un appui financier de 500\$ a été octroyé à l'accueil d'Amos afin de soutenir les services d'hébergement, de nourriture et d'intervention auprès des citoyens défavorisés de la MRC.
- 2- Le calendrier des séances du conseil pour l'année 2014 a été adopté conformément à l'article 148 du Code municipal du Québec, consultez l'avis public ci-dessous.
- 3- Une modification du point 10 de la politique de gestion du service incendie St-Marcois permettant d'encadrer la formation et la rémunération a fait l'objet d'une modification mineure et se lit maintenant comme suit :
 10. Tout nouveau pompier doit participer aux activités de la brigade pendant une période de 6 mois avant d'être autorisé à suivre la formation obligatoire.
- 4- La liste des arrérages de taxes a été déposée au conseil et un avis enregistré sera envoyé à tous les propriétaires d'immeubles ayant un retard de taxes de deux (2) ans, afin de les aviser que les taxes devront être acquittées avant le 10 janvier 2014, sinon les procédures de vente d'immeuble pour non-paiement de taxes seront entreprises.
- 5- Les prévisions budgétaires de l'Office municipal d'habitation d'Amos pour le H.L.M., l'Arc-en-ciel ont été déposées et adoptées par le conseil. La contribution municipale pour 2014 s'élève à 3 523\$ représentant 10% du déficit prévu, il est important de noter que 90% du déficit est assumé par la S.H.Q..
- 6- Vous trouverez dans les prochaines pages, le règlement #2013-182, concernant la gestion des matières résiduelles et recyclables qui a été adopté et qui est entré en vigueur à son affichage.
- 7- Les dépenses pour un montant total de 83 217.83\$ ont été adoptées.

Prochaine réunion du conseil, le LUNDI 13 janvier 2014, 19h30

AVIS PUBLIC

Aux citoyens de la municipalité de Saint-Marc-de-Figuery.

Avis public est donné de ce qui suit :

Lors de la séance ordinaire du 2 décembre 2013, le calendrier des séances du conseil pour l'année civile 2014 a été adopté comme suit :

CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL

JOUR	DATES	HEURE	JOUR	DATES	HEURE	JOUR	DATES	HEURE
Lundi	13 janvier 2014	19h30	Lundi	5 mai 2014	19h30	Lundi	8 septembre 2014	19h30
Lundi	3 février 2014	19h30	Lundi	2 juin 2014	19h30	Lundi	6 octobre 2014	19h30
Lundi	3 mars 2014	19h30	Lundi	7 juillet 2014	19h30	Lundi	3 novembre 2014	19h30
Lundi	7 avril 2014	19h30	Lundi	4 août 2014	19h30	Lundi	1 ^{er} décembre 2014	19h30

Donné à Saint-Marc-de-Figuery ce neuvième jour de décembre 2013

Céline Dupras
Directrice générale et
Secrétaire trésorière



SECTION MUNICIPALE

Municipalité de Saint-Marc-de-Figuery
COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 décembre 2013
www.saint-marc-de-figuery.org

AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT TAUX DE TAXES

Avis de motion est donné par le monsieur le conseiller Jean-Jacques Trépanier que le règlement #209-2013 établissant les taux de taxes pour l'année 2014 sera adopté à une séance ultérieure.

MUNICIPALITÉ DE SAINT-MARC-DE-FIGUERY **AVIS PUBLIC**

Aux citoyens de la municipalité de Saint-Marc-de-Figuery.
Avis public est donné de ce qui suit :

Une séance extraordinaire sera tenue le 20 janvier 2014
à 19h
à la salle du conseil.

ORDRE DU JOUR

1. Adoption du budget de la municipalité pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2014.
2. Adoption du programme triennal d'immobilisation
3. Adoption du règlement # 209-2013 pour déterminer les taux de taxes pour l'exercice financier 2014.

Les délibérations et la période de questions lors de cette session porteront exclusivement sur le budget.

Donné à Saint-Marc-de-Figuery ce 21^e jour de décembre 2013.

Céline Dupras
Directrice générale et
Secrétaire trésorière

Canada

Province de Québec

Municipalité de Saint-Marc-de-Figuery

Règlement concernant la gestion des matières résiduelles et recyclables

ATTENDU QUE les pouvoirs confiés par le code municipal et la loi sur les compétences municipales concernant la gestion des matières résiduelles et recyclables et la qualité de l'environnement;

ATTENDU QUE pour une meilleure gestion administrative de ce service municipal, il y a lieu de créer un règlement pour un tel service et pourvoie à son financement;

ATTENDU QUE l'implantation prochaine sur le territoire de la municipalité de Saint-Marc-de-Figuery de la collecte automatisée porte-à-porte des matières recyclables et des résidus domestiques avec bacs roulants;

ATTENDU QU'un avis de motion relatif au présent règlement a été donné lors de la séance ordinaire du mois de novembre 2013;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Jacques Trépanier, secondé par madame la conseillère Thérèse Lemay et unanimement résolu d'adopter le règlement suivant :

Préambule

1. Le présent règlement porte le numéro 2013-182 et le préambule en fait parti intégrante.

Définitions

2. **Bac roulant de récupération** : contenant d'un volume maximal de 360 litres, de couleurs bleus, destiné à recevoir les matières recyclables et qui font l'objet de levées mécanisées, construits de façon à pouvoir être manipulés mécaniquement pour être versés dans un camion muni d'un système verseur automatisé ou semi-automatisé.
3. **Bac roulant pour la collecte des résidus domestiques** : Contenant de récupération d'un volume maximal de 360 litres, destiné à recevoir les résidus domestique à l'exclusion des résidus volumineux et qui font l'objet de levées mécanisées, construits de façon à pouvoir être manipulés mécaniquement pour être versés dans un camion muni d'un système verseur automatisé ou semi-automatisé.
4. **Matières recyclables** : résidus solides jetés après avoir atteint leur but utilitaire, mais qui peuvent être réemployés, recyclés ou valorisés pour un nouvel usage ou pour le même usage qu'à leur origine. Les matières recyclables qui font l'objet d'une collecte sélective sont déterminées par la municipalité par résolution du conseil.
5. **Résidus domestiques** : les produits résiduels solides à 20°C provenant d'activités industrielles, commerciales ou agricoles, les détritres, les résidus d'incinération de déchets solides, les ordures ménagères, les débris, et les autres rebuts solides à 20°C, **à l'exception** :

- + Des bois tronçonnés, les débris de démolition et d'excavation tels que les gravats et les plâtras, les pièces de béton et maçonnerie, les morceaux de pavage, la terre, qui ne peuvent être déposés dans des contenants admissibles;
- + Les résidus provenant d'industries et de commerces qui non assimilables à des résidus d'origine domestique;
- + Les résidus verts;
- + Les matières dangereuses au sens du règlement sur les déchets dangereux ainsi que tout matériel explosif (incluant, la dynamite, les armes, les munitions, etc.)
- + Les pneus, les carcasses et les pièces d'automobile;
- + Les terres et sables imbibés d'hydrocarbures;
- + Les fumiers à l'exception de celui des animaux de compagnies;
- + Les boues de toute nature;
- + Les déchets biomédicaux;
- + Les contenants de peinture;
- + Les débris résultants de la construction, de la démolition ou de la réparation de bâtiments ou d'autres ouvrages lorsque le poids de tels débris dépasse 25 kilogrammes et 0.36 mètre cube;
- + La terre d'excavation, le béton, l'asphalte, le gravier, le sable;
- + Les branches et troncs d'arbres;
- + Toutes les carcasses animales;
- + Tous résidus liquides.

6. **Matières résiduelles** : résidus domestiques et matières recyclables lorsque non triés.

7. **Compostage** : Procédé biologique qui consiste à provoquer la fermentation de matières résiduelles organiques diverses afin d'obtenir un mélange riche en minéraux et matières organiques appelés compost.

8. **Herbicyclage** : Procédé qui consiste à provoquer la fermentation des résidus verts tels que le gazon et les petites branches en les laissant sur place.

9. **Unité desservie** :

- + Pour les fins de la collecte des **résidus domestiques** : tout immeuble situé sur le territoire de la municipalité, et dans le cas d'un immeuble comportant plusieurs unités, chaque logement, industrie, commerce ou institution s'y trouvant
- + Pour les fins de la collecte **des matières recyclables** : Tout immeuble situé sur le territoire de la municipalité et dans le cas d'un immeuble comportant plusieurs unités, chaque logement, industrie, commerce ou institution s'y trouvant;

10. **Résidus volumineux** : Résidus d'origine domestique d'une dimension supérieure à un 1 mètre de long ou d'un poids supérieur à vingt-cinq (25) kilogrammes comprenant de façon non limitative, les pièces de mobiliers, appareils ménagers, tapis, évier, baignoires, lavabos, réservoir d'eau chaude, matériel électronique, barbecues sans la bombonne.

11. **Résidus verts** : Résidus définis comme étant des résidus horticoles ou d'entretien paysager ou de jardinage, les feuilles, l'herbe, les rognures de haies ou de gazon, les brindilles, petites branches, etc.

Application du règlement

12. Le présent règlement s'applique sur l'ensemble de la municipalité de Saint-Marc-de-Figuery.

Modes de gestion des matières résiduelles

13. Pour les fins de la gestion des matières résiduelles sur le territoire de la municipalité de Saint-Marc-de-Figuery, la municipalité peut :

- a. Effectuer par elle-même ou par un entrepreneur avec lequel elle aura établi un contrat, procéder à la collecte, à l'enlèvement et à la disposition des matières résiduelles;
- b. Établir des catégories de matières résiduelles et des modes de collecte, d'enlèvement et de disposition selon ces catégories de matières résiduelles;
- c. Établir des horaires et itinéraires pour la collecte et l'enlèvement des matières résiduelles ou de certaines catégories de ces matières;
- d. Lorsque la collecte des déchets solides, des matières recyclables ou des matières compostables est effectuée par un entrepreneur, la municipalité peut, par résolution, déterminer les conditions auxquelles et les considérations pour lesquelles ces collectes seront faites, incluant l'horaire des collectes et l'entrepreneur doit se conformer aux exigences, conditions, horaires et itinéraires édictés par la municipalité.

14. Il est interdit à toute personne, autre que la municipalité ou un entrepreneur détenant un contrat avec la municipalité, d'effectuer la collecte, l'enlèvement et le transport des déchets solides, matières recyclables et matières compostables ou toute autre matière semblable dans les limites de la municipalité. Toutefois, la municipalité peut, par résolution, autoriser toute personne à faire de la récupération à la source, suivant les conditions établies par ladite résolution.

Collecte et transport des matières résiduelles

15. Pour tous les immeubles situés sur le territoire de la municipalité, seuls les bacs roulants pour les résidus domestiques et les matières recyclables tel que décrit à la section définition du présent règlement seront acceptés à compter du 1er janvier 2014.

16. Les contenants autorisés pour l'ensemble des matières résiduelles doivent être conservés entièrement sur la propriété qu'ils desservent et le jour de cueillette, ils doivent être déposés en bordure de la rue. Les contenants doivent être placés de façon à être facilement accessibles et manipulables par les préposés à la collecte et ce, sans risque d'endommager tout véhicule automobile, construction ou objet quelconque se trouvant à proximité. Les contenants doivent être déposés en bordure de chemin au plus tôt à **17h le jour précédant la collecte et doivent être enlevés au maximum douze (12) heures après la collecte**. Aucun bac ou autre contenant sanitaire, ne doit rester en permanence le long du chemin ou de la route. Durant la période hivernale, les bacs roulants qui sont placés en bordure de chemin ou de la route ne doivent pas constituer des obstacles aux travaux de déneigement.

17. Les contenants utilisés pour la collecte des matières résiduelles doivent être constamment maintenus en bon état et ne présenter aucune saillie susceptible de blesser les préposés lors de la collecte. Ces contenants doivent également être maintenus dans un bon état de propreté et de solidité.

18. Le service de collecte et d'enlèvement des matières résiduelles offert par la municipalité comprend seulement les résidus domestiques et les matières recyclables tel que décrit à la section définition du présent règlement.

Enlèvement des résidus domestiques

19. L'enlèvement des résidus domestiques s'effectue une fois à toutes les deux semaines pour l'ensemble des unités desservies situées sur le territoire de la municipalité du 1^{er} janvier au 31 mai, ainsi que du 1^{er} septembre au 31 décembre de chaque année. Pour la période annuelle du 1^{er} juin au 31 août, la collecte des matières résiduelles des unités desservies situées sur le territoire de la municipalité s'effectuera chaque semaine.
20. La journée est fixée par résolution des membres du conseil après consultation auprès de l'entrepreneur.
21. Pour être enlevés, les bacs de résidus domestiques doivent être préparés et déposés en bordure de route avant sept (7) heures le matin de la collecte.

Enlèvement des matières recyclables

L'enlèvement des matières recyclables s'effectue une fois par deux semaines, pour l'ensemble des unités desservies.

22. La journée est fixée par résolution des membres du conseil après consultation auprès de l'entrepreneur.
23. Pour être enlevées, les bacs de matières recyclables doivent être préparées et déposées en bordure de route avant sept (7) heures le matin de la collecte.
24. Les matières recyclables doivent être disposés en vrac dans le bac roulant de matières recyclables, telles que prescrit par la politique de récupération des matières recyclables.
25. Seules les matières recyclables autorisées dans la dite politique seront acceptées.
26. Le fait, par tout propriétaire ou occupant d'une unité desservie, de déposer des matières non autorisées dans le contenant prescrit pour les matières recyclables constitue une infraction et est passible d'une amende.

Résidus volumineux

27. Tout contribuable, personne physique ou morale de la municipalité qui veut ou qui doit se départir d'un résidu volumineux doit au préalable s'assurer qu'il ne peut pas déposer lesdits résidus dans un endroit permettant de recycler ou de donner une nouvelle vie à l'objet en question.
28. Si tel n'est pas le cas, il doit en disposer en se rendant au site d'enfouissement de la Ville d'Amos.
29. Toute personne physique qui désirant utiliser ce service devra fournir la preuve qu'il est résident permanent de la municipalité et pourra disposer ces résidus volumineux au frais de la municipalité.
30. Toute personne morale désirant utiliser ce service devra acquitter les frais reliés à l'enfouissement des déchets qu'elles disposent directement au site d'enfouissement de la Ville d'Amos.

Résidus Verts

31. Chaque propriétaire qui doit se départir de résidus verts doit dans la mesure du possible privilégier l'herbicyclage et le compostage de ses résidus.
32. Si toutefois les deux méthodes préconisées à l'article 32 sont impossibles à réaliser, le propriétaire de ses résidus pourra obtenir auprès de la municipalité un permis de brûlage pour ces matières.

Peintures

- 33.** La plupart des types de peintures vendues dans les commerces de détail à l'exception des peintures conçues pour usage artistique, les apprêts et peintures utilisés pour usage industriel, peinture de signalisation, solvants et diluants, adhésifs, goudrons et enduit protecteur à base de goudron ou stucco. Les contenants de peintures devront être apportés par le propriétaire au bureau municipal durant les heures régulières d'ouverture.

Hygiène publique et protection de l'environnement

- 34.** Lorsque l'enlèvement des déchets domestiques ou des matières recyclables n'est pas effectué tel que prévu, l'occupant doit retirer les contenants avant la nuit et en aviser la direction générale de la municipalité.
- 35.** En tout temps, les déchets solides doivent être entreposés dans des contenants fermés de façon à ne pas constituer une nuisance, que ce soit par l'odeur, l'accumulation ou la vermine.
- 36.** Dans le cas où l'on ne peut trouver l'occupant ou le propriétaire d'un terrain où il y a nuisance à cause de la présence de résidus solides ou dans le cas où un propriétaire ou occupant néglige de procéder au nettoyage ou aux travaux nécessaires sur lesdits lieux après avoir reçu ordre de la municipalité ou que par faute de moyen, il lui est impossible de le faire, il est loisible au conseil de faire exécuter ces travaux et de prescrire que la somme dépensée pour leur exécution est une créance prioritaire sur l'immeuble recouvrable de la même manière qu'une taxe.
- 37.** Tous restes de matières végétales ou animales qui peuvent se décomposer ou toutes substances nuisibles ou malsaines doivent être enveloppées dans des sacs hydrofuges avant d'être déposées dans les bacs roulants pour déchets solides. L'eau ou toute substance liquide provenant de ce type de déchets doit être égouttée avant que ces déchets soient déposés dans les sacs hydrofuges.

Interdictions

- 38.** Il est interdit et constitue une nuisance le fait :
- a. De répandre ou de laisser traîner des matières résiduelles sur le sol ou sur un immeuble;
 - b. De déposer ou de jeter dans les rues, chemins publics ou privés ou terrains vacants ou tout autre endroit privé ou public, des déchets solides ou liquides, des matières recyclables ou toute autre matière résiduelle;
 - c. De disposer des matières résiduelles, des déchets solides ou des matières recyclables en les jetant à l'égout ou dans les eaux ou aux abords de ruisseaux, rivières, étangs, lacs ou cours d'eau;
 - d. De déposer avec les résidus domestiques ou matières recyclables, toute substance susceptible de causer par combustion, corrosion, explosion ou autre phénomène, des accidents ou dommages;
 - e. De brûler ou d'enfouir des ordures ménagères, des matières résiduelles non-acceptées sur toute propriété situé à l'intérieure de la municipalité.

Infractions

- 39.** Qui conque contrevient à l'une ou l'autre des dispositions du présent règlement commet une infraction et est alors passible d'une amende. Le montant de ladite amende est de 50\$ pour une première infraction, 250\$ pour une deuxième et de 500\$ pour une troisième. Si la personne est une personne morale le montant de ladite amende est doublé. Les frais applicables seront ajoutés à chaque montant d'amende imposée.
- 40.** Si l'infraction se poursuit, elle constitue, jour par jour, une infraction distincte et la pénalité édictée pour cette infraction peut être infligée pour chaque jour que dure l'infraction.

41. Le propriétaire inscrit au rôle d'évaluation en vigueur, est responsable de toute infraction à ce règlement commise sur sa propriété à moins qu'il ne prouve que lors de la commission d'une infraction, sa propriété était louée et sous la responsabilité d'un tiers.

Taxe ou compensation

42. Afin de pouvoir au paiement des dépenses encourues pour le service d'enlèvement et de traitement des résidus domestiques et des matières recyclables, le conseil peut imposer, par règlement, une taxe ou compensation conformément aux dispositions des lois en vigueur.

Remplacement

43. Le présent règlement remplace tous les règlements de la municipalité concernant la cueillette des matières résiduelles et recyclables ainsi que de leur traitement.

Entrée en vigueur

44. Le présent règlement entrera en vigueur, conformément à la loi.

Adopté

Jacques Riopel, maire

Céline Dupras, directrice générale et
secrétaire-trésorière.

Avis de motion : 2013-11-11
Adoption : 2013-12
Publication : 2013-12
Entrée en vigueur : 2013-12

La SADC Harricana est un partenaire incontournable pour la réalisation de vos projets d'affaires!

Elle vous aide à :

Démarrer ou acquérir une entreprise
Moderniser des équipements
Acheter ou rénover un bâtiment
Développer de nouveaux marchés
Financer un fonds de roulement

COMMUNIQUEZ AVEC NOUS!

SADC Harricana
T. 819 732-8311 - sadc@sadc-harricana.qc.ca
www.sadc-harricana.qc.ca

Faites comme eux!

Miellerie
La Grande Ourse

Ébénisterie
Neault

Ferme
Simon Cloutier

SADC

Société
d'aide au développement
des collectivités

HARRICANA

▼ FONDS D'INVESTISSEMENT

Prêt aux entreprises jusqu'à
150 000 \$

▼ STRATÉGIE JEUNESSE

Prêt personnel pour les
entrepreneurs âgés de 15 à 35 ans,
5 000 \$ à 25 000 \$

▼ ACCOMPAGNEMENT ET SUIVI

Service-conseil et assistance en gestion,
mentorat, réseautage, formation et coaching

Joyeux Noël

Canada Développement économique Canada appuie
financièrement la SADC



VŒUX DE L'ÉQUIPE MUNICIPALE

**Chers citoyens et chères citoyennes
de la Municipalité de St-Marc-de-Figuery,**

Le temps des Fêtes est l'occasion privilégiée pour s'arrêter et faire le bilan de l'année qui vient de s'écouler, mais aussi pour prendre part aux célébrations et de passer du temps agréable en famille et avec les amis.



Que l'occasion, nous permette de réaliser le privilège de vivre dans une aussi belle municipalité, riche non pas seulement de paysages majestueux, mais aussi de gens impliqués et dévoués à leur communauté.

À vous et à vos proches, nous vous souhaitons nos meilleurs vœux de bonheur et de santé pour la période des Fêtes.



De la part de l'Équipe municipale St-Marcoise.

Jacques Riopel, maire	Réal Nolet, conseiller	Diane Laverdière, conseillère
Jean-Jacques Trépanier, conseiller		Mario Deschatelets, conseiller
Thérèse Lemay, conseillère	Daniel Rose, conseiller	André Labbé, inspecteur
Céline Dupras, directrice générale – secrétaire trésorière		
Jocelyn Bérubé, journalier	Jocelyne Bilodeau, agente de développement	



***D'amour
et d'eau pure!***

Municipalité Régionale de Comté

571, 1^{ère} Rue Est
Amos (Québec) J9T 2H3
Tél. : 819-732-5356
Fax : 819-732-9607

Site internet : <http://www.mrcabitibi.qc.ca>



INFO-AGENTE DE DÉVELOPPEMENT

Jocelyne Bilodeau



LA RURALITÉ MISE EN MOTS

À l'initiative de la Commission sur la ruralité de la Conférence régionale des élus de l'Abitibi-Témiscamingue, un portrait qualitatif de la ruralité régionale a été réalisé par la Chaire Desjardins en développement des petites collectivités de l'UQAT, sous la plume de M. Patrice LeBlanc. Les mots justes pour dire la ruralité, notre ruralité, c'est le mandat auquel s'est attaqué le chercheur.

Lorsque je pense à la ruralité de l'Abitibi-Témiscamingue, je pense à ...

Six grandes représentations de la ruralité régionale se sont dégagées plus particulièrement des discussions.

1. La ruralité, c'est de grands espaces naturels.

Nature, espace, immensité, milieux naturels ornés de forêts, d'animaux, de lacs, d'air pur et d'une eau de grande qualité font que la ruralité se résume, notamment et fondamentalement, à de grands espaces naturels.

2. La ruralité, c'est un milieu de vie de qualité.

En raison de la nature présente, qui permet de nombreuses activités de plein air et représente un havre de paix, la ruralité constitue un milieu de vie de qualité. Les gens qui y vivent, dynamiques, autonomes, libres, courageux, débrouillards et proactifs, contribuent également à en faire un milieu de vie de qualité.

L'entraide et le partage font également partie des atouts, tout comme le sentiment de sécurité qui s'en dégage et en fait un lieu désigné pour fonder une famille. On constate néanmoins certaines carences en regard des services (Internet, notamment), et un manque de représentation au sein de l'information régionale.

3. La ruralité, c'est un mode de vie choisi et en transformation.

Caractérisée par un mode de vie plus lent, qui laisse le temps de contempler la vie et la nature, où le stress est moins présent et où règne une certaine tranquillité d'esprit, la ruralité permet à la fois le bon voisinage et le respect de l'intimité de chacun. Parmi les points faibles, on note que le milieu rural est plutôt réfractaire au changement et à la différence. Également, il craint de se transformer en banlieue-dortoir pour des ménages de plus en plus petits, à un moment où sa population est vieillissante et ses jeunes, forcés de partir pour les études postsecondaires.

4. La ruralité, c'est une identité forte et un sentiment d'appartenance important.

Une conscience identitaire prend forme et se développe dans le monde rural de la région, reposant sur la beauté du territoire, son histoire – on peut encore en côtoyer les colonisateurs! –, son patrimoine et la détermination des gens qui y vivent. Ces derniers sont très préoccupés par leur milieu, luttant contre l'assimilation et la disparition, se prenant en charge individuellement et collectivement.

5. La ruralité, c'est un potentiel de développement à saisir par la créativité de ses habitants.

Milieu en attente de développement, où de nombreuses ressources restent à valoriser, la ruralité de l'Abitibi-Témiscamingue possède une grande variété d'activités économiques et davantage de possibilités d'emploi que ce qu'on peut croire. De surcroît, il est possible de s'y loger à moindre coût. Les jeunes constituent une des clés du développement de la ruralité régionale, ont indiqué les personnes consultées, à condition de leur faire une place.

En revanche, les milieux ruraux, parfois dévitalisés ou mono-industriels sont vulnérables devant les cycles économiques et la mondialisation. L'entrepreneuriat y est faible, les communautés ont tendance à se sous-estimer, et plusieurs conflits internes entravent le développement.

6. La ruralité, c'est des luttes et des mobilisations politiques.

Perte d'autonomie, manque de contrôle sur les ressources, accroissement des responsabilités sans les moyens financiers permettant de les assumer correctement, poids politique faible, incompréhension de la part des gouvernements, incohérence des programmes, etc. sont au nombre des constats posés par les personnes consultées.

La ruralité régionale doit compter sur ses propres moyens pour survivre, être proactive et veiller au maintien de ses services de proximité, présentement en déclin.

La ruralité régionale regroupe le tiers de la population de l'Abitibi-Témiscamingue, soit 54 000 personnes vivant dans 84 petites municipalités et quartiers comptant moins de 2 500 habitants.

SOURCE : Observatoire de l'Abitibi-Témiscamingue



INFO-RECYCLAGE

COMPTE-TENU DE BRIS MAJEURS SUR LE CAMION MUNICIPAL UNE NOUVELLE FAÇON DE RAMASSER VOS ORDURES MÉNAGÈRES ET LES MATIÈRES RECYCLABLES DEPUIS LE 19 DÉCEMBRE 2013

UN NOUVEL HORAIRE – UNE NOUVELLE FAÇON DE FAIRE – UN RAMASSAGE ROTATIF

Depuis 19 décembre 2013, le ramassage des matières résiduelles et matières recyclables se fait par l'entreprise SANIMOS.

VOICI L'HORAIRE DU RAMASSAGE ET LES MÉTHODES TRANSITOIRES DU 19 DÉCEMBRE 2013 AU 8 JANVIER 2014 :

Lundi le 23 décembre 2013 : matières résiduelles, bac roulant **VERT**, exceptionnellement tous les types de contenants seront vidés à cette date seulement.

Lundi le 30 décembre 2013 : matières recyclables, bac roulant **BLEU**, obligatoire

Mercredi le 8 janvier 2014 : matières résiduelles, bac roulant **VERT**, obligatoire

Pour connaître l'horaire consulter le calendrier mensuel détachable de l'Éveil Campagnard. De plus, veuillez consulter le **tableau** cartonné pour connaître la méthode de traiter vos matières recyclables et vos matières résiduelles ainsi que le **règlement** concernant la gestion des matières résiduelles et recyclables **inclus dans l'édition de ce journal Éveil Campagnard de St-Marc-de-Figuery.** De plus, cette documentation est disponible au bureau municipal en format papier et sur le site internet de la Municipalité de St-Marc-de-Figuery : <http://www.saint-marc-de-figuery.org/>

Les semaines subséquentes l'horaire normal reviendra soit les mercredis.

Il est à noter que de janvier à la fin mai le ramassage se fera en alternance, une semaine les matières recyclables, la semaine suivante les matières résiduelles ainsi de suite. De juin à août les matières résiduelles à toutes les semaines et les matières recyclables aux deux semaines.

Méthodes d'utilisation des bacs roulants :

Légendes VS Calendrier ▼

MATIÈRES RÉSIDUELLES : BAC VERT, NOIR OU BRUN :

Tous les sacs doivent être dans le bac pour être ramassés.

MATIÈRES RECYCLABLES : BAC BLEU :

Toutes les matières déposées dans le bac bleu de récupération doivent être déposées en vrac. Vous ne devez pas utiliser les sacs de plastique pour les matières recyclables déposées dans le bac bleu. Les matières recyclables qui seront insérées dans les sacs de plastique ne seront pas ramassées. Le bac bleu remplace les sacs de plastique, ce qui vous fera économiser le montant d'achat des sacs.



Spécialiste
dans la vente & réparation
des alternateurs et démarreurs



Notre force une équipe
de professionnels



RÉUSITECH

Power & Sarge
NIRKO
DENSO
BOSCH
Guy Dorval
71, rue Beaudry
Amos, (Qc) J9T 3V1
Tél.: (819) 732-6535
Fax.: (819) 732-7067
reusitech@cableamos.com

- Vente d'unité neuve (OEM)
- Réparation d'alternateurs et de démarreurs
- Vente de batteries, filage
- Système solaire



INFO-ENVIRONNEMENT



Monoxyde de carbone : les conseils pour réduire le risque d'intoxication

La chute des températures observée depuis une semaine peut entraîner une hausse des intoxications au monoxyde de carbone. Pour limiter ce risque, les autorités sanitaires recommandent avant tout au public d'être vigilant sur les conditions d'utilisation des appareils de chauffage d'appoint.



Se préparer à l'hiver

Au cours de l'automne, les usagers doivent impérativement faire entretenir leurs appareils de chauffage et de production d'eau chaude à combustion - principaux équipements responsables des intoxications au monoxyde de carbone (CO) - par un professionnel qualifié.

La réglementation oblige également les particuliers à faire ramoner les conduits d'évacuation des fumées par une personne qualifiée.

Se prémunir pendant la période de chauffe

Les autorités sanitaires appellent les gens à ne jamais se chauffer avec des appareils non destinés à cet usage, notamment avec des réchauds de camping, des fours, des barbecues, ou des cuisinières. Ceux-ci sont synonymes de danger.

Les usagers possédant un groupe électrogène doivent placer celui-ci à l'extérieur des bâtiments. En aucun cas, ce type d'équipement doit être installé dans un lieu fermé.

Ultime précaution à prendre : l'aération quotidienne de l'habitation. En outre, il est important de ne jamais obstruer les grilles de ventilation.

Site : www.inpes.sante.fr

© 2013 Relaxnews

Crédits photo : nulinukas /shutterstock.com



Terrassement & Excavation
MARCHAND

Licence RBQ : 8247979134
134, ch. de la Rivière, St-Marc-de-Figuery
QC J0Y 1J0

BIONEST
Incorporé à l'environnement


E46811DG

- Transport par Fardier
- Solage Clé en main
- Excavation résidentiel et commercial

- Terre noire tamisée
- Champ d'épuration
- Fosse septique en ciment
- Transport de gravier




SERVICE AMOS ET VAL-D'OR
1 877 732-8583

**C'est avec Marchand
qu'on va de l'avant!**

Bureau : 819 732-8583 Résidence : 819 727-3203 marchand@sec.cableamos.com

C'est avec Marchand qu'on va de l'avant !

INFO-BIBLIO

Voici des suggestions de titres de livres à votre disposition



TITRE:

Ma mère, mon miroir
 La vagabonde
 L'anneau de Cassandra
 Honneur et courage
 Soeurs et amies
 Cinq jours à Paris
 Les filles Strass
 La traversée des sentiments
 Depuis la fenêtre de mes cinq ans
 Journal d'un Ti-Mé, propos et réflexions
 Jamais sans ma fille 2
 Les cinq personnes que j'ai rencontrées là-haut
 Les corbeaux et les renardes
 Un seul Amour
 La vie ne sera plus jamais la même
 Une femme singulière
 Un duel, un duo
 À la recherche de champire
 Elvis et Dolores

AUTEUR:

Nancy Friday
 Danielle Steel
 Danielle Steel
 Danielle Steel
 Danielle Steel
 Danielle Steel
 Marcia Rose
 Michel Tremblay
 Arlette Cousture
 Claude Meunier
 Betty Mahmoody
 Mitch Albom
 Françoise Dorin
 Anita Shreve
 Rosie Thomas
 Cécile Hélie Hamel
 Lorraine Pilon
 Shannon Gilligan
 André Pronovost

MAISON D'ÉDITION:

Robert Laffont
 France loisirs
 Presses de la cité
 Presses de la cité
 Presses de la cité
 Presses de la cité
 Super sellers
 Leméac/actes sud
 Groupe livre Québecor média
 Leméac
 Fixot
 Oh éditions
 France Loisirs
 France Loisirs
 Robert Laffont
 Héritage plus
 Pierre Tisseyre
 Héritage jeunesse
 XYZ éditeur



Ceci n'est que quelques exemples des volumes que votre bibliothèque municipale possède.

Au plaisir de vous accueillir, tous les mercredis de 18h00 à 20h00 !

Aspiramos, VACexpert



**Mélanie
Bouchard**



Airmos+

**Marc
Ouimet**



Aspirateur de toutes sortes :

- * Résidentiel
- * Industriel
- * Portatif
- * commercial
- * central

Coffrages isolants

Purificateur d'air

Échangeur d'air

812, 1^{ère} Avenue Ouest, Amos (Québec) J9T 1V8

Téléphone : 819-732-5286

Télécopieur : 819-732-0576



SÉCURITÉ INCENDIE

Conseils de sécurité pour le temps des fêtes

★ Arbres de Noël

Si vous optez pour un arbre naturel :

- ★ Choisissez-en un le moins sec possible ;
- ★ Arrosez-le tous les jours ;
- ★ Assurez-vous que l'arbre est bien fixé dans un support solide ;
- ★ Ne le placez pas dans une aire passante, une entrée de porte ou près d'un conduit d'aération du système de chauffage, d'un radiateur, d'un poêle, d'un foyer ou de bougies allumées.



★ Décorations lumineuses

- ★ Utilisez des lumières décoratives homologuées par une organisation reconnue (ACNOR, ULC ou UL) ;
- ★ À l'extérieur, n'utilisez que des ensembles de lumières conçus pour l'extérieur ;
- ★ À l'intérieur, n'utilisez que des ensembles de lumières pour intérieur ;
- ★ Évitez de surcharger les prises de courant. Utilisez plus d'une prise de courant si la consommation en watts de l'ensemble des lumières dépasse la capacité de la prise de courant ;
- ★ Éteignez toutes les décorations lumineuses avant d'aller au lit ou de quitter la maison ;
- ★ Ne placez pas de fils électriques dans les entrées de porte et sous les tapis, ils pourraient s'endommager et causer un incendie.

URGENCE
9-1-1

Un message du Service de Sécurité Incendie de la
MRC d'Abitibi en collaboration avec vos Services de Sécurité Incendie



JIMLIE

TRANSPORT

215, chemin des Riverains
St-Marc-De-Figuery JoY 1J0
Tél. bureau : (819) 732-0418
Téléc. : (819) 732-0750
jimlie@cableamos.com
Yves Lapointe, Cell. : 727-6213



Pour vos travaux de rénovation:
Plâtre, peinture, faux finis, vernis, moulures,
pose de céramique, plancher flottant et plancher
en bois franc, menuiserie
et revêtement extérieur, toitures...

819-727-2496

(laissez un message sur le répondeur)

Martin Breton, Entrepreneur spécialisé
Licence RBQ: 8327-7954-12
312, Route 111, C.P. 70, St-Marc (Québec) JOY 1J0



INFO-SANTÉ

Une dent en voie de disparition

Autrefois vitales pour nos ancêtres, les dents de sagesse ne sont aujourd'hui plus indispensables. Baptisées ainsi car elles n'émergent que vers l'âge de vingt ans, elles étaient utiles au travail de mastication effectué par l'homme primitif qui consommait de la viande crue. Leur irruption tardive dans la bouche de l'homme préhistorique leur permettait de pallier les deux autres molaires usées et prolongeait ainsi les chances de survie. Mais la découverte du feu change la donne. L'homme cuit alors ses aliments et la mastication est considérablement réduite. Faute d'usure suffisante des molaires, les dents de sagesse n'ont **plus la place** pour pousser correctement. Le rétrécissement de la mâchoire au cours de l'évolution a également contribué à faire de ces dents un poids pour l'homme moderne.



De manière surprenante, les dents de sagesse n'apparaissent pas chez tout le monde. Certaines personnes n'en ont qu'une, deux, voire trois sur les quatre possibles. Une variabilité individuelle qui s'explique encore difficilement... Les chercheurs semblent néanmoins s'entendre sur leur **disparition progressive** dans les populations des sociétés modernes. Dépourvues de fonction, elles seraient de moins en moins présentes de génération en génération, du fait du caractère évolutif. A moins que l'environnement n'intervienne directement sur les gènes responsables de sa formation...

Il n'en reste pas moins qu'elles sont aujourd'hui gênantes pour ceux chez qui elles émergent : mauvaise position, infection, douleurs... La recherche s'oriente vers un traitement préventif visant à empêcher le développement de ces dents de sagesse, mais pour l'heure, une seule solution subsiste : l'acte chirurgical.

Source : <http://www.passeportsante.net/fr/Actualites/Dossiers/DossierComplexe.aspx?doc=operation-des-dents-de-sagesse>



**J.-Jacques Trépanier
Sylvie Laliberté et ass.**
Pharmaciens (nes)



Membre affilié à :

Proximed

J.-Jacques Trépanier, Sylvie Laliberté et
Martine Gravel, pharmaciens (nes)

85, 1^{ère} Avenue Ouest

Amos (Québec)

J9T 1T7

Téléphone : 819-732-2641

Télécopieur : 819-732-3484



SERVICES :

Livraison
Prise de tension artérielle
Centre de diabète
Pilulier
Orthopédie et bas support sur mesure
Mise en seringue de l'insuline

Heures d'ouverture :

Lundi au mercredi : 9h à 18h

Jeudi au vendredi : 9h à 21h

Samedi : 9h à 17h

Dimanche : 14h à 16h

JOYEUX



Veuillez recevoir un amas de bonheur et un océan de joie et nous espérons que vous soyez pris dans un tourbillon de succès. Que la nouvelle année accomplisse tous vos vœux et que Noël vous apporte plein de santé et de chance!

De la part du Conseil d'administration et de toute l'équipe du Mouvement de la relève d'Amos-région



**USINAGE DE PRÉCISION • SOUDURE
VENTE D'ACIER
MÉCANIQUE INDUSTRIELLE
VENTE D'ACIER AU DÉTAIL**

Rémi Lantagne
Président

Tél. : 819 732-4328 • Téléc. : 819 732-8980
2186, route 111 Est, Amos (Québec) J9T 3A1
Courriel : ferabi@ferabi.com
Site web : www.ferabi.com



INFO-SCOLAIRE

COLLECTE DE BOUTEILLES

Le comité OPP (Organisme de participation des parents) vous informe qu'il tiendra une collecte de bouteille le vendredi soir 10 janvier 2014 et samedi 11 janvier 2014.



Lors de cet événement, nous ramasserons les cannettes et bouteilles consignées, les bouteilles de 1 L, les dons en argent et des décorations de Noël que vous n'utilisez plus.

Si vous n'êtes pas à la maison vous pouvez laisser vos bouteilles à l'extérieur avec cette note. Nos bénévoles les ramasseront.

Il est possible de faire des dons en bouteilles tout au long de l'année en les déposant au dépanneur de Saint-Marc et de La Corne. Il suffit d'informer le personnel en place que vous désirez donner l'argent de vos bouteilles à l'OPP.



L'argent ainsi ramassé servira tout au long de l'année à faire des activités dans les écoles de Saint-Marc et La Corne, à financer des projets, faire des repas de fêtes....etc.

Merci pour votre générosité et pour votre implication auprès de nos jeunes.

Comité OPP

Pour plus d'information Chantal Rose
Présidente du comité OPP
819 732-8395





CLD ABITIBI
Centre local de développement

LA PORTE D'ENTRÉE POUR VOS PROJETS!

Pour vos projets d'affaires ou de développement local
Faites appel à l'expertise de votre Centre local de développement

Tél : 819 732-6918 / info@cldabitibi.com / www.cldabitibi.com



INFO-PARENTS



Les adolescents et l'amour: 7 conseils pour les parents

<http://selection.readersdigest.ca/sante/famille/les-adolescents-et-l-amour-7-conseils-pour-les-parents>



Il est vrai que parler d'amour avec les adolescents n'est pas facile, mais selon les experts, tout est dans la manière.

«Les adolescents tombent amoureux en un rien de temps», explique Meg Hickling, auteure du livre *The New Speaking of Sex*. Résidente de Vancouver, Meg Hickling parcourt le monde depuis 30 ans à titre d'éducatrice en santé-sexualité. Son expérience l'amène à conclure que la plupart des adolescents ne comprennent pas que bâtir une relation amoureuse prend du temps. Ils ont donc besoin de votre aide, mais quand il s'agit d'amour, donner des conseils s'avère plus délicat. Comment faire?

Voici quelques suggestions d'experts:

1. Votre adolescent vit une relation amoureuse? Restez calme, **trop d'inquiétude vous empêche d'être à l'écoute** et de vous mettre à sa place.
2. **Partagez-lui vos propres expériences de jeunesse** au sujet des relations amoureuses et de l'amitié. Cela l'aidera à comprendre qu'il est normal à cet âge de se perdre dans ses sentiments.
3. Créez des occasions favorables à la discussion. Vous pourriez, par exemple, prendre régulièrement le repas ou le café avec votre ado; discuter du sujet avec lui lorsque vous êtes tous les deux en voiture; assister à un concert ensemble; montrer que vous êtes prêts à l'écouter, peu importe le moment de la journée.
4. Regardez la télé ou un film ensemble, puis **partagez vos impressions** sur le contenu.
5. **Évitez de faire la morale** ou de porter un jugement.
6. **Posez des questions** du genre: «Comment ça va? Te sens-tu près des gens? T'entends-tu bien avec tes amis? Comment te sens-tu lorsque cet ami est là? Qu'apprécies-tu chez lui? Que n'apprécies-tu pas chez lui?»
7. Montrez-lui que vous êtes vous-même une personne responsable, respectueuse et attentive dans votre propre relation amoureuse.



SERVICES

Vente d'ordinateurs • Impartition • Téléphonie IP •
Réseautique • Développement d'applications •
Service technique

1 800 249-8263 www.ciainformatique.com



CIA AMOS LA SARRE ROUYN-NORANDA VAL-D'OR
INFORMATIQUE



Le réseau des aînés du Québec innove!

Connaissez-vous le RIAQ?

C'est un organisme OSBL dont la mission principale est de sortir les personnes âgées de l'isolement en leur fournissant en ligne, la possibilité de suivre plus de 80 ateliers informatiques. Accompagnés par des formateurs expérimentés, elles peuvent ainsi explorer cet univers de communication du 21^{ème} siècle tout en se faisant de nouveaux amis.

Communiquer avec le monde est un besoin élémentaire et essentiel pour tous, incluant pour les aînés qui sont souvent délaissés dans notre société.

Publiciser notre communiqué permettra d'aider les personnes âgées à rompre avec la solitude.

L'innovation du RIAQ est de permettre aux plus jeunes, d'abonner les aînés qu'ils aiment pour 15\$ par année et ainsi permettent à ceux qu'ils aiment, de bénéficier de toutes les activités gratuites pour les membres du RIAQ.

Aidez-nous à faire connaître cette innovation pour tous les Québécoises et Québécois :

VOUS POUVEZ ALLER SUR LE SITE INTERNET POUR
L'ACHAT D'UNE CARTE DE MEMBRE :

http://pages.riq.ca/parrainerunaine/index_noel.html?

Source : Robert St-Jules
Relation publique pour le RIAQ, Formateur
5333, rue Sherbrooke Est, Bureau A1556,
Montréal, QC H1T 4B6
Tél : 514- 448-0342 ou 1-866- 592-9408 sans frais

Télec. : 514- 251-9575



JOYEUSE FÊTES !

Je vous souhaite un Noël heureux et une Année 2014
riche en projets inspirants!!!

Caroline XXX

Travailleuse de milieu auprès des personnes âgées MRC d'Abitibi



- Mids
- Produits transformés
- Pollen de fleurs
- Chandelles
- Cire d'abeilles
- Formats cadeaux

Tél: (819)-727-1920

Fax: (819)-727-1705

info@mielgrandeourse.com www.mielgrandeourse.com

Téléphone: 819-727-9823

Tabagie Agathe enr.

Revues - Journaux - Cadeaux - Souvenirs

Centre de validation



37, 1ère Avenue Ouest, Amos (Québec) J9T 1T7

RECETTE DU MOIS

Carbonade à la flamande (Sans Alcool)

800 g rôti de palette (pour pot-au-feu), ou de pointe d'épaule, découpé en gros cubes

1 c.à soupe beurre non salé

1 c.à soupe huile de canola

1 1/2 oignons, hachés finement

2 c.à soupe farine blanche (tout usage)

1 1/3 tasse bière sans alcool

2 feuilles de laurier

1 branche romarin frais

1/2 c. à soupe cassonade

1/2 c.à soupe vinaigre de vin

1 navet, épluché et coupé en gros morceaux

2 pommes de terre, épluchées et coupées en gros morceaux

Sel et poivre au goût

Avant de commencer

Une cocotte ou plat assez profond allant au four, et ayant un couvercle hermétique, est nécessaire pour cette recette.



Préparation

1. Préchauffer le four à 160°C/325°F.
 2. Découper la viande en gros cubes (environ 4 cm de côté) et assaisonner ceux-ci de sel et poivre. Hacher finement les oignons.
 3. Chauffer le beurre et l'huile dans une cocotte à feu vif et y saisir les morceaux de viande, une petite quantité à la fois. Tourner les morceaux de tous les côtés jusqu'à ce qu'ils soient bien dorés, pendant 5-7 min, puis les sortir de la cocotte à l'aide d'une écumoire ou d'une cuillère trouée et réserver.
 4. Faire sauter les oignons à feu moyen environ 5 min, puis ajouter la farine et cuire le tout 1-2 min en brassant. Arroser de bière et remettre la viande dans la cocotte. Ajouter les feuilles de laurier, le romarin, la cassonade et le vinaigre. Ajouter un peu d'eau si nécessaire pour couvrir la viande. Couvrir et cuire 2 h au centre du four, jusqu'à ce que la viande soit tendre.
 5. Pendant ce temps, préparer les légumes : les éplucher, couper en gros morceaux et ajouter dans la cocotte. Si nécessaire, rajouter un peu d'eau chaude. Saler, couvrir et poursuivre la cuisson encore 20-25 min jusqu'à ce que les légumes soient tendres.
- Servir.

http://www.passeportsante.net/fr/Nutrition/Recettes/Fiche.aspx?doc=carbonade-a-la-flamande-sa&utm_source=newsletter&utm_campaign=16-09-2013&utm_medium=intern



**Raymond Chabot
Grant Thornton**

L'instinct de la croissance

**Raymond Chabot Grant Thornton
S.E.N.C.R.L.**

66, 1^{re} Avenue Ouest, Amos (Québec) J9T 1T8
Tél. : 819 732-3208 Téléc. : 819 732-0908
www.rcgt.com

Alain Brière, CPA, CA
briere.alain@rcgt.com

François Lemire, CPA, CGA
lemire.francois@rcgt.ca



Comptables professionnels agréés
Membre de Grant Thornton International Ltd



**Produits
Pétroliers
HARRICANA**

MICHEL FORTIN

Directeur général

511, rue Principale Sud
Amos (Amos) J9T 2J8
Internet : michelfortin@pph.qc.ca

Téléphone : 819-732-5334
1-800-263-5334
Télécopieur : 819-732-9848
Cellulaire : 819-727-6795

CHRONIQUE QUOI DE NEUF DANS LES APPLIS

Terminons avec un site web pour que vos enfants et/ou petit enfants s'amuse en coloriant dessinant ou autres activités :

<http://www.jedessine.com/>

Bon mois à tous et à toutes, si vous avez des suggestions de site n'hésitez pas à me contacter!

Serge Larouche : 819-799-3336 sreflex2000@yhoo.fr



PNEUS NORD OUEST ENR

816,1^{re} avenue Ouest
Amos (Québec) J9T 1V8



Denis Beausoleil

Propriétaire

pno@cableamos.com

☎ (819) 732-0701

📠 (819) 732-0701

LES JARDINS DU PATRIMOINE



La PHASE ② est maintenant ouverte !

NOUVEAU

③

logements meublés sont
disponibles pour en faire l'essai sans aucune
obligation à long terme.

Isabelle Poirier

819-732-7733

72, RUE ALBERTINE-CHALIFOUX
AMOS, QUÉBEC

Nous avons construit pour vous 72 logements qui
sont maintenant prêts à emménager depuis le 1^{er}
décembre 2012. **NE TARDEZ PAS !** Contactez nous
pour visiter, vous serez emballés par la qualité de vie
qui y règne. Nous avons des 1 ½, 2 ½, 3 ½ et 4 ½
MAIS AUSSI, avons LE nouveau modèle LOGGIA qui
saura répondre aux amateurs de pièces ensoleillées !



DE LA TERRE À LA TABLE



Les marchés publics, un choix rentable pour les producteurs locaux

Liette Lauzon produisait toujours plus de légumes et de fruits sur son exploitation de Saint-Eustache pour les vendre à des grossistes. Jusqu'au jour où, dans les années 1990, elle a décidé de réduire sa production et de privilégier les ventes au marché Jean-Talon. Elle n'y était présente que six semaines par an. Elle y est maintenant six jours sur sept pendant six mois et y fait 90 % de ses ventes. Le reste a lieu à Sainte-Marthe-sur-le-Lac, à la fruiterie Persil et compagnie qu'elle a rachetée l'année dernière.

«Au marché, j'aime beaucoup le contact avec le client et, au moins, c'est moi qui fixe mon prix et non plus le grossiste, dont le prix me décevait toujours», explique Liette Lauzon, qui est aussi présidente de la corporation des marchés publics.

Arthur Cauchon, propriétaire d'une ferme à Château-Richer, près de Québec, écoule quant à lui environ la moitié de ses produits au marché du Vieux-Port de Québec. Fraises, framboises, pommes, légumes et produits transformés sur sa ferme (ketchups, confitures, etc.). Depuis 25 ans, Arthur Cauchon est présent au marché toute l'année sur deux emplacements. L'autre moitié de sa production est vendue dans la boutique sur son exploitation. Deux débouchés complémentaires qu'il ne voudrait pour rien au monde abandonner.

Une bonne façade

«Le marché, c'est intéressant, explique M. Cauchon, parce que les prix sont meilleurs [que dans la filière de la grande distribution] et on peut vendre toutes sortes de produits. Les grandes chaînes ne tolèrent que des produits d'apparence parfaite, alors qu'ici on vend, à côté de nos meilleurs produits, des tomates numéro deux - à un prix moindre - pour faire des ketchups.»

C'est aussi une bonne façade pour se faire connaître ou garder le lien avec ses clients. Le producteur de vin, la Halte des pèlerins, confie la vente de ses produits à une épicerie fine au Marché de la Gare de Sherbrooke. C'est un petit débouché, mais il est important pour l'entreprise, dont les produits sont en vente sur l'exploitation et, depuis le début de l'année, à la SAQ.

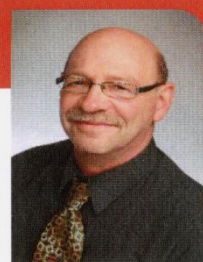
«C'est un marché de niche intéressant, affirme Marco Corbin, vigneron. La clientèle des marchés est prête à payer le prix pour manger des produits frais et de qualité, elle aime le contact avec le producteur. Elle cherche une expérience.» Une bonne occasion de lui donner envie de venir acheter à la boutique de l'exploitation, où se font environ 40 % des ventes de la compagnie.

Un marché exigeant

Néanmoins, la Halte des pèlerins ne compte pas investir en locaux ou en personnel pour accroître sa présence sur le marché. Bien que ce soit un débouché intéressant, le marché représente certaines contraintes : les frais de location (250 \$ par emplacement par semaine dans le cas de M. Cauchon), de transport et, le cas échéant, de personnel. C'est aussi une activité exigeante : «Il faut être là tôt le matin, veiller à la propreté et à la décoration des stands, ce à quoi la clientèle d'aujourd'hui est attentive, avoir des produits diversifiés et frais», énumère Arthur Cauchon.

De plus, pour se démarquer de ses concurrents, il faut se renouveler. Liette Lauzon le sait et elle est en permanence à l'écoute des tendances. C'est ainsi qu'elle a senti venir la mode, il y a deux ans, du chou frisé (kale). Elle n'a pas hésité à en faire pousser 2 000 plants sur son exploitation. Devant le scepticisme de son fils, agriculteur, elle a tenu bon. «Ce chou est à la mode, car il est riche en minéraux et en vitamine K. Aujourd'hui, j'en vends des tonnes, se réjouit Liette Lauzon. C'est un peu ma marque de commerce et ma fierté. Les gens viennent chez moi et demandent mes choux.» C'est pour ça qu'elle aime le marché : la fierté de vendre des produits frais et recherchés, des clients reconnaissants et qui connaissent la valeur du travail des agriculteurs locaux.

Source : http://www.lesaffaires.com/archives/generale/les-marches-publics-un-choix-rentable-pour-les-producteurs-locaux/562352#.UoYsild_hfs



JEAN-PIERRE NAUD

Courtier immobilier agréé

www.jeanpierrenaud.com
jeanpierrenaud@royalpage.ca

819-444-7085 (Cellulaire)
819-727-4444 (Bureau)
www.royalpage.limoges.ca

Royal LePage Limoges & Ass.

55, 1^{ère} Avenue Ouest,
Amos, QC J9T1T7
Franchisé indépendant et Autonome

ROYAL LE PAGE
www.royalpage.ca

SA-PEINT MOBILE (2003) inc.

SABLAGE (JET DE SABLE) • PEINTURE DE TOUT GENRE
LAVAGE HAUTE PRESSION (EAU - SABLE)



POUR: Industriel - Commercial
Structure d'acier - Réservoir
Plancher de béton - Machineries lourdes
Camions - Remorques et autres

Gérald Boutin - Tél.: (819) **732-1830**
Fax: (819) 732-0043

352, Trudel, Amos (Québec) J9T 3E6

www.optilog.com/sa-peint_mobile

R.B.Q.: 8293-8762-05

SECTION DES NOUVELLES

L'HEURE DU CONTE DE NOËL ST-MARCOISE 2013 L'ENVOUTEMENT ÉTAIT AU RENDEZ-VOUS



Peut importe l'âge tous avaient un cœur d'enfant !

À l'occasion de Noël, l'Heure du Conte se veut une fête spéciale et féérique pour les petits et les grands qui répondent à l'invitation. L'équipe d'animation a accueilli pas moins de 100 personnes. Nous avons agrémenté l'ambiance d'accueil par de la musique de Noël, ce qui a permis aux enfants d'exprimer leurs émotions du moment.

C'est une histoire entremêlée de chants, qui a été racontée, sous le thème des valeurs de la Fête de Noël et les attentes. François Aumond et Jocelyne Bilodeau ont incarné des personnages dont un lutin et une poupée. Les enfants ont appelé la venue des Lutins du Père Noël en chantant pour la livraison spéciale des cadeaux. Ils ont su faire preuve d'une grande sagesse et patience lors de la distribution, le temps que tous aient en main leur cadeau respectif et qu'ils puissent tous ouvrir leur cadeau en même temps. L'excitation était très perceptible.

Les parents ont également pu se partager 3 certificats cadeaux gracieusement offerts par la **Papeterie Commerciale. Le Marché de d'économie et de liquidation d'Abitibi a aussi offert quelques jouets. Merci** à nos commanditaires et supporteurs qui ont permis d'offrir un plein de Joie dans le cœur de nos enfants!

Notre équipe jeunesse

L'Heure du conte ne pourrait exister sans la participation et la collaboration de notre équipe jeunesse. C'est avec beaucoup de joie et de bonheur que les membres de l'équipe d'animation de la bibliothèque ont accueilli les invités. Dans les semaines précédentes ils ont travaillé très fort. Ils ont reçu les confirmations de présences, ils ont acheminé les demandes au Père Noël, ils ont préparé l'animation afin d'offrir aux enfants et aux parents un moment de Magie et de Bonheur!

Merci à Mathieu Cloutier, Manu Paris et Magalie Tourangeau.



**François Aumond, Manu Paris, Mathieu Cloutier,
Magalie Tourangeau et Jocelyne Bilodeau**

***Notre équipe jeunesse a su relever le défi avec succès.
Votre créativité et votre enthousiasme sont très appréciés !!!***

Nos bénévoles adultes

Une fois de plus la clé du succès d'un tel événement est l'implication citoyenne. Mille mercis à Diane Massicotte et Sandra Paris, nos Lutines secrètes qui ont emballé les cadeaux. Jocelyne Bilodeau pour l'animation, la décoration, le matériel visuel, la fabrication de décor et la préparation du conte. Mille mercis à Diane Laverdière et Diane Massicotte ainsi que les parents pour l'aide au service de la collation. Mercis à Jacqueline Beausoleil et Diane Massicotte pour les souvenirs en images.

VOICI QUELQUES PHOTOS SOUVENIRS DE LA SOIRÉE MAGIQUE DE L'HEURE DU CONTE DE NOËL ST-MARCOISE 2013



◀ *Merci à ces trois jeunes filles qui ont collaboré à l'animation du chant «Petit Papa Noël». Sara-Maude Cloutier, Stéfanie Lantagne et Anne-Marie Breton. ▶ N'est-ce pas que le sourire d'Emy Cloutier en dit long sur la joie de participer à l'Heure du Conte ! ▼ C'était aussi une occasion pour Ann Plante de faire un gros câlin à son amie Jennyfer Brière.*



▲ ◀ *Des cadeaux de participation ont été remis par tirage au sort à 3 Familles : Famille Mercier-Lacoursière-Laplante, Famille Massé-Cossette, Famille Brière-Plante.*

▶ *Nous n'avons pas eu la chance d'avoir parmi nous le Père Noël, mais Mère Noël y était. Madame Diane Laverdière a tricoté 50 paires de pantoufles qui ont été remis aux enfants. Merci !*



▼ *L'excitation était à son maximum au moment d'ouvrir les cadeaux ! ▼ Grâce à la collaboration du Club de l'Âge d'Or nous avons fait le service de la collation dans une ambiance de réveillon! Merci !*



SECTION DES NOUVELLES

VOICI L'ÉVOLUTION DU PROJET DE LA RÉFECTION DE L'INFRASTRUCTURE SPORTIVE EN DATE DU 19 DÉCEMBRE 2013.



Lundi le 16/12/2013: 8 h



9 h : arrivée de l'équipe



9 h 30 : prise des mesures



13 h : début du creusage des 62 trous



Lundi le 16/12/2013 : 17 h fin du creusage des trous



Mardi le 17/12/2013, a.m. : arrivée du matériel (bande, poteaux, etc.)



19h00 : fin de l'assemblage des bandes sur la surface



Mercredi le 18/12/2013 : mise au niveau de la structure et bétonnage des poteaux.



Jeudi le 19/12/2013 : installation des grillages et fin des travaux 16 h.

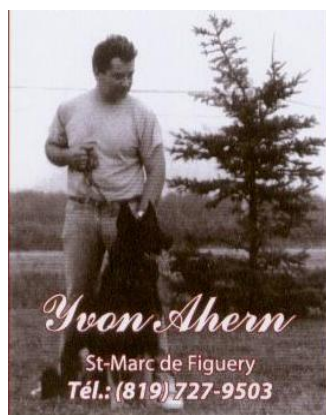


MERCI À DOMINIC BOUTIN POUR SA DISPONIBILITÉ AU COURS DE CETTE SEMAINE D'INSTALLATION !

Voici les membres de l'équipe de travail de l'entreprise Permafib ▲ qui ont exécuté les travaux : Jean-Marc Perreault, Simon Larochelle, Sylvain Charron, membres de l'équipe de la manœuvre spécialisée et Ghislain Arbic, chef d'équipe.

UN APPEL À TOUS POUR UNE CORVÉE A ÉTÉ LANCÉ POUR LES 21, 22 ET 23 DÉCEMBRE AFIN QUE LA SURFACE SOIT PRÊTE POUR LE PATINAGE DU TEMPS DES FÊTES !

SUITE DU DOSSIER DANS LA PROCHAINE PARUTION !



*Chenil
Canin Sélect*

*Dressage • Pension pour chien
Nourriture • Accessoires*

Yvon Ahern

St-Marc de Figury
Tél.: (819) 727-9503



**La corporation
des maîtres électriciens
du Québec**

A.C. GÉLINAS INC.

9145-2706 Québec Inc.

ENTREPRENEUR – ÉLECTRICIEN

Résidentiel – Commercial – Industriel

112, 1^{ère} Rue Est

Amos (Québec) J9T 3H9

Téléphone : 819-727-1361

Télécopieur : 819-727-3361

Cellulaire Chantal Gélinas : 819-444-6725

SECTION DES NOUVELLES



*Ils ont reproduit la vie villageoise
d'autrefois, ils ont permis aux enfants
d'hier de se ranneler de bons souvenirs !*

Les élèves des écoles de St-Marc-de-Figuery et de La Corne ont offert un très beau récital la journée du 18 décembre 2013. C'est avec cœur et énergie que ce chœur de chants composé d'élèves de maternelle à 6^{ième} année ont fait entendre de beaux cantiques de Noël à la centaine de personnes qui a répondu à l'invitation.



Annnonce prêts hypothécaires Veiller sur vos biens

Votre conseiller vous donne les
outils pour protéger votre
propriété.

- Prêts hypothécaires
- Assurance hypothécaire
- Assurance accidents
- Assurance encas de maladie
grave



Votre partenaire de confiance.



Steve Labbé

Conseiller en sécurité financière
Conseiller en assurance et rentes collectives

Bureau

492, 1^{ère} Rue Ouest, bureau 2
Amos (Québec) J9T 2M4
Tél. bur. : 819-732-1596
Tél. dom. : 819-732-4114
Sans frais : 1-800-567-1596
Télécopieur : 819-732-7717
Cellulaire : 819-442-0075
steve.labbe@agc.inalco.com

www.inalco.com

**INDUSTRIELLE
ALLIANCE**
ASSURANCE ET SERVICES FINANCIERS INC.

P-0000

L'Industrielle Alliance, Assurance et services financiers inc. est un cabinet de services financiers.

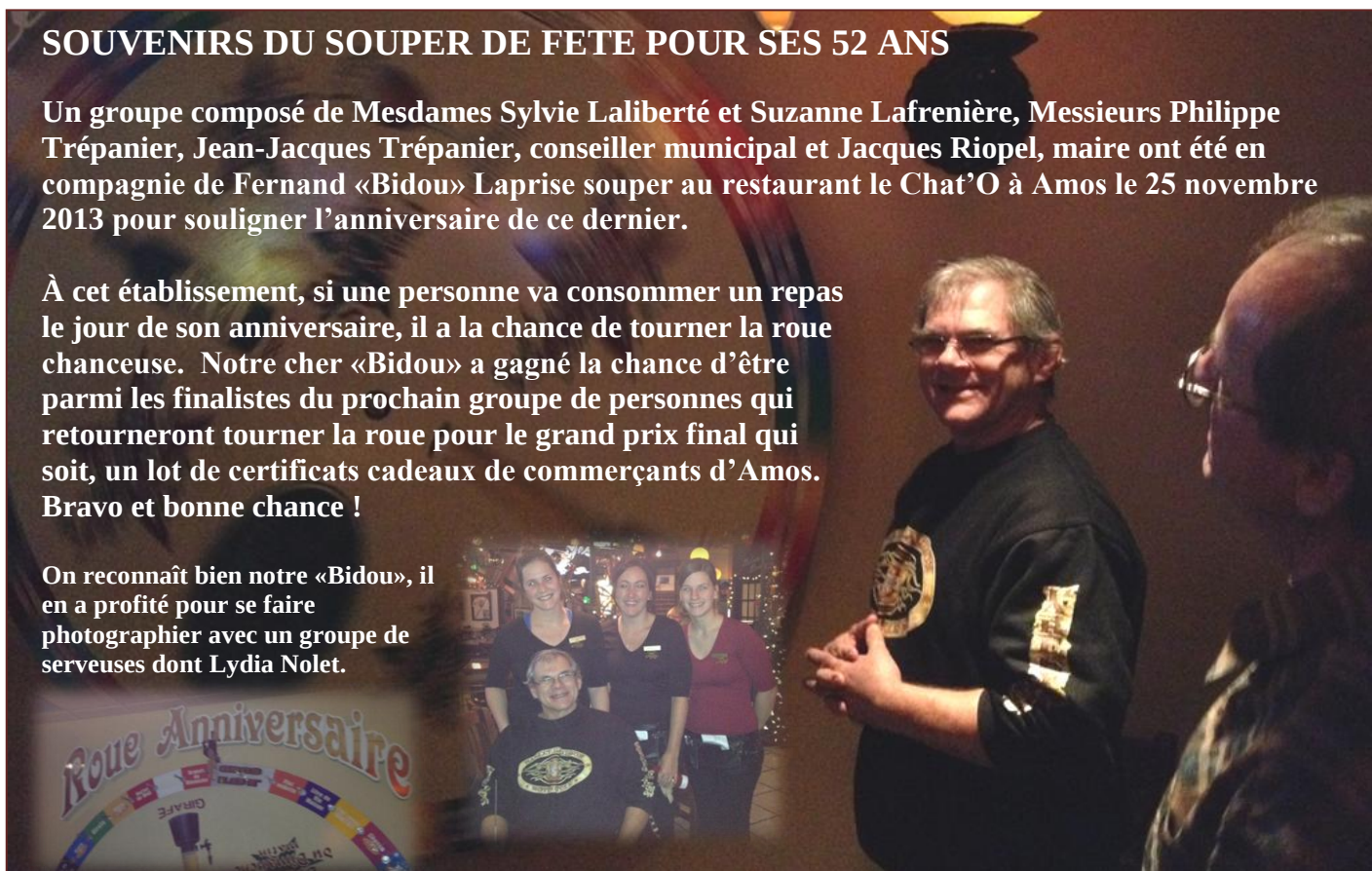
SECTION DES NOUVELLES

SOUVENIRS DU SOUPER DE FETE POUR SES 52 ANS

Un groupe composé de Mesdames Sylvie Laliberté et Suzanne Lafrenière, Messieurs Philippe Trépanier, Jean-Jacques Trépanier, conseiller municipal et Jacques Riopel, maire ont été en compagnie de Fernand «Bidou» Laprise souper au restaurant le Chat'O à Amos le 25 novembre 2013 pour souligner l'anniversaire de ce dernier.

À cet établissement, si une personne va consommer un repas le jour de son anniversaire, il a la chance de tourner la roue chanceuse. Notre cher «Bidou» a gagné la chance d'être parmi les finalistes du prochain groupe de personnes qui retourneront tourner la roue pour le grand prix final qui soit, un lot de certificats cadeaux de commerçants d'Amos. Bravo et bonne chance !

On reconnaît bien notre «Bidou», il en a profité pour se faire photographe avec un groupe de serveuses dont Lydia Nolet.



467, route de l'Aéroport, Amos

TÉL.: 819-732-6415

FAX: 819-732-0695

Usines de béton - Location d'équipement - Déneigement
Matériaux granulaires/transport - Produits de béton



www.betonfortin.com

SECTION DES NOUVELLES

RÉSULTAT DE L'OFFRE DE L'ACHAT GROUPÉ DES BACS ROULANTS !

C'est 97 résidents qui se sont prévalus de cette offre pour un total de 170 bacs roulants.



Excavation Gilbert Sheehy Inc.

Entrepreneur général

RBQ. : 8352-2847-09
www.optilog.com/sheehy

Fosse septique • Aqueduc • Égout • Champs d'épuration
Creusage de tout genre • Travaux miniers • Fardier
Location de machinerie lourde

240, Route 111 Sud, C.P. 69, St-Marc-de-Figuery (Québec) J0Y 1J0
Téléphone : 819 732-0376 • Cell. : 819 727-6271
Garage : 819 727-3656 Télécopieur : 819 732-3859

SECTION DES NOUVELLES



La fin de l'année 2013 arrive à grand pas !
L'heure est aux bilans et à la divulgation des résultats financiers de nos activités.

Les résultats financiers de la 15^e année des Festivités Champêtres sont excellents !



Jocelyne Bilodeau, Johanne Paradis,
Bernard Cloutier, Andréane Brouard,
Monique Lafabre

Les efforts des membres du comité organisateur ont portés fruits ! Le plus grand impact de ces efforts a été sur l'implication citoyenne dans tous les secteurs de l'organisation de la fête. Merci à vous tous bénévoles qui avez donné 1 à 100 heures de votre généreux temps.

Des mercis à l'ensemble de nos partenaires financiers ainsi que fournisseurs d'équipements et de services.

Des remerciements spéciaux à l'instance municipale qui est un partenaire particulier dans l'aide à la gestion administrative dans la rémunération des fournisseurs.

Cet exercice de publication en est un de transparence et de fierté. Des cinq membres de l'organisation de la 15^e édition trois sont au sein de l'organisation depuis le début. Nous avons travaillé année après année à faire en sorte que cette fête remplisse sa mission soit «**Faire connaître le potentiel local tant humain, matériel, touristique que culturel**». Quoi que qu'aucun élément ne soit lié à l'aspect retombé financière la fête a généré des profits.

Les actions et les résultats démontrent que la mission a été accomplie jusqu'à maintenant et que c'est dans cette visée que la prochaine sera organisée. Nous profitons de l'occasion pour inviter les personnes qui désirent relever le défi d'être de ce comité qu'ils sont les bienvenus, une place les attend.

Pour plus d'informations n'hésitez pas à venir rencontrer ou contacter Jocelyne Bilodeau, agente de développement, au 10, avenue Michaud, St-Marc-de-Figuery ou par téléphone : 819-732-8501.

VOICI QUELQUES EXEMPLES DE RETOMBÉES FINANCIÈRES DIRECTES 2009 à 2013

RETOUR DANS LE MILIEU	2013	2012	2011	2010	2009
Don à la délégation du Honduras	500,00 \$	500,00 \$	500,00 \$		
Participation financière acquisition Espace vert Municipal				5 000,00 \$	500,00 \$
Participation financière aux projets développement CDSÉ	3 500,00 \$	525,00 \$			
Participation financière réfection infrastructure sportive		1 000,00 \$			
Don au mouvement Kodiak				500,00 \$	500,00 \$

DEPUIS LA PREMIÈRE ÉDITION EN 1999 JUSQU'À CE JOUR

C'EST PLUS DE 30 000 \$

**QUI ONT ÉTÉ REMIS POUR LA RÉALISATION DE PROJETS LOCAUX
ET DONNÉ À DES ORGANISMES COMMUNAUTAIRES**

Il faut noter que cette fête annuelle a pris de l'ampleur progressivement ce qui veut dire que les profits ont été à la mesure de cette progression !

VOICI LES DÉTAILS :

**ÉTAT DES REVENUS ET DÉPENSES
COMPARTIF 2009, 2010, 2011, 2012 ET 2013
FESTIVITÉS CHAMPÊTRES DE ST-MARC-DE-FIGUERY**

	2013	2012	2011	2010	2009
Dépenses					
Son et lumières	1 700,00 \$	1 700,00 \$	1 700,00 \$	1 600,00 \$	1 650,00 \$
Animation pour les enfants	793,35 \$	344,24 \$	281,47 \$	415,21 \$	515,00 \$
Chanteurs régionaux vendredi soir	675,00 \$	675,00 \$	800,00 \$	500,00 \$	800,00 \$
Chanteurs régionaux samedi soir	1 600,00 \$	1 400,00 \$	1 200,00 \$	2 000,00 \$	1 200,00 \$
Livre souvenir	2 300,00 \$	2 300,00 \$	2 300,00 \$	2 300,00 \$	2 140,00 \$
Publicité radiophonique et journalistique	1 319,70 \$	1 264,66 \$	1 116,47 \$	1 105,72 \$	1 165,00 \$
Paniers produits locaux	163,83 \$	248,39 \$	107,42 \$	13,48 \$	113,85 \$
Chapiteau	1 209,73 \$	1 209,73 \$	1 198,18 \$	1 186,63 \$	1 186,63 \$
Reliées à l'installation des infrastructures	1 434,69 \$	720,08 \$	194,67 \$	181,13 \$	66,99 \$
Repas	6 682,36 \$	5 531,80 \$	4 332,98 \$	4 131,66 \$	3 364,24 \$
Assurance chapiteau	163,50 \$	163,50 \$	163,50 \$	163,50 \$	163,50 \$
Location de réchaud		90,00 \$	90,00 \$	90,00 \$	90,00 \$
Vin (repas)	1 072,24 \$	1 015,04 \$	996,32 \$	938,08 \$	937,95 \$
Permis de restauration	33,00 \$	32,00 \$	31,00 \$	31,00 \$	31,00 \$
Location d'équipements (génératrice, chaises, syst. Chauff.)	1 034,76 \$	1 287,88 \$	1 106,06 \$	1 403,24 \$	868,36 \$
Bar (bière)	4 812,27 \$	4 480,79 \$	4 150,15 \$	3 404,37 \$	3 644,14 \$
Vin (bar)	412,88 \$	390,60 \$	498,88 \$	468,84 \$	685,42 \$
Permis de boisson	164,00 \$	164,00 \$	160,00 \$	160,00 \$	150,00 \$
Bracelet d'admission souper	230,55 \$			79,00 \$	79,00 \$
Frais de poste	176,02 \$	143,02 \$	218,56 \$	129,20 \$	157,49 \$
Service de raccompagnement	90,00 \$	90,00 \$	90,00 \$	90,00 \$	90,00 \$
Administration et papeterie	26,73 \$	16,57 \$	48,16 \$	116,56 \$	131,09 \$
Décoration et services	193,66 \$	252,31 \$	67,10 \$	102,20 \$	126,69 \$
Aide aux services du repas		240,00 \$	100,00 \$	120,00 \$	200,00 \$
Production de CD		100,00 \$			
Produits pour les services sanitaires	71,21 \$				112,77 \$
Jeux & compétitions		101,24 \$			33,24 \$
Acquisition de chaises					200,00 \$
Acquisition de vaisselle					66,18 \$
Article promotionnel (40e Aigles)					4 667,58 \$
Article promotionnel, sacs en tissus					1 024,81 \$
Location du site	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
Coût d'électricité pour la fin semaine	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
Total dépenses	26 359,48 \$	23 960,85 \$	20 950,92 \$	20 729,82 \$	25 660,93 \$
Revenus					
Loisir & sport Abitibi-Témiscamingue	700,00 \$	300,00 \$	400,00 \$	700,00 \$	700,00 \$
Pierre Corbeil, ministre		500,00 \$	500,00 \$		
SADC Harricana				500,00 \$	500,00 \$
François Gendron, député, ministre	1 000,00 \$	500,00 \$	200,00 \$	200,00 \$	200,00 \$
Marc Lemay, député				200,00 \$	200,00 \$
Caisse Desjardins de l'Est de l'Abitibi					1 000,00 \$
Caisse Desjardins d'Amos	800,00 \$	800,00 \$	800,00 \$	2 100,00 \$	
Notaires Bastien, Lantagne et ass. (paniers de produits)	350,00 \$	350,00 \$	350,00 \$	350,00 \$	350,00 \$
Vente d'espaces publicitaires (livre souvenir)	4 090,00 \$	3 535,00 \$	3 225,00 \$	6 115,00 \$	2 690,00 \$
Partenaires financiers vs commandites repas	1 400,00 \$	950,00 \$			
Vente de CD	55,00 \$	100,00 \$			
Vente d'objets à l'effigie des Aigles	920,00 \$	103,00 \$	310,15 \$		836,00 \$
Vente de sacs à l'effigie des Festivités Champêtres	85,00 \$	85,00 \$	80,00 \$		350,00 \$
Vente d'inventaire		170,16 \$	188,35 \$		
Vente d'inventaire vin	126,00 \$	126,00 \$	9,00 \$		
Souper champêtre (vente de billets)	8 551,15 \$	8 454,80 \$	5 986,90 \$	7 110,03 \$	6 418,00 \$
Bar (bière & vin)	11 998,66 \$	10 598,65 \$	8 703,37 \$	8 328,39 \$	8 469,69 \$
Commandite service de raccompagnement	90,00 \$	90,00 \$	90,00 \$	90,00 \$	
Tirage forfaits	892,00 \$	895,00 \$	643,00 \$	664,00 \$	875,00 \$
Jeux & compétitions	110,00 \$	200,00 \$	91,00 \$	178,00 \$	32,00 \$
Valeur de l'inventaire de produits à vendre effigie Aigles					4 444,00 \$
Total revenus	31 167,81 \$	27 757,61 \$	21 576,77 \$	26 535,42 \$	27 064,69 \$
Profit	4 808,33 \$	3 796,76 \$	625,85 \$	5 805,60 \$	1 403,76 \$

SECTION DES COMMUNIQUÉS



C.D. Boutin

Heures d'ouvertures pour le temps des Fêtes



<i>Mardi 24 décembre 2013 :</i>	<i>7h00 à 21h00</i>
<i>Mercredi le 25 décembre 2013 :</i>	<i>11h00 à 17h00</i>
<i>Jeudi le 26 décembre 2013 :</i>	<i>9h00 à 22h30</i>
<i>Vendredi le 27 décembre 2013 :</i>	<i>7h00 à 22h30</i>
<i>Samedi le 28 décembre 2013 :</i>	<i>7h30 à 22h30</i>
<i>Dimanche le 29 décembre 2013 :</i>	<i>10h00 à 21h00</i>
<i>Lundi le 30 décembre 2013 :</i>	<i>7h00 à 22h30</i>
<i>Mardi 31 décembre 2013 :</i>	<i>7h00 à 21h00</i>
<i>Mercredi 1^{er} janvier 2014 :</i>	<i>11h00 à 17h00</i>
<i>Jeudi 2 janvier 2014 :</i>	<i>8h00 à 22h30</i>



Joyeux Noël

Bonne et Heureuse Année



Merci aux personnes qui nous ont encouragés tout au long de l'année



**Affaire et commercial,
civil, criminel et pénal,
famille, minier, travail**



**Les membres de l'équipe
de professionnels sont :**

Me Nathalie Pelletier

Me Jacques Frigon

Me René Martineau

Me Julie Auger

Me Alexandre Bourgeois



4, rue Principale Nord, bureau 102, Amos (Québec) J9T 2K6

Téléphone : 819-732-1698

Télécopieur : 819-732-7513

Site internet : mdbpavocats.com

SECTION DES COMMUNIQUÉS

EN CE TEMPS DES FÊTES VOICI UNE INVITATION À TOUS!

SOYEZ DE CEUX QUI PROFITENT DE CETTE PÉRIODE POUR PRATIQUER DES ACTIVITÉS EXTÉRIEURES EN FAMILLE, ENTRE AMIS ET AVEC LE VOISINAGE

Une nouvelle infrastructure sportive a été construite au cours des derniers jours à vous maintenant de la rendre vivante !

Organisez des parties de hockey villageoises spontanées en appelant vos amis et voisins !



Le temps d'un après-midi, contribuez à reproduire une ambiance d'antan **DESSUS** et **AUTOUR** de la patinoire. Pour les **ACTIFS DE TOUS LES ÂGES**, apportez patins, bâtons de hockey et autres équipements permettant de se protéger. Pour les activistes, sifflets, trompettes et tout autre objet bruyant. Ce sont des occasions de festoiments et qui créent des moments inoubliables.

Voilà une façon de célébrer en communauté !

POUR DES INFORMATIONS, APPELEZ AU 819-732-8501 OU 819-732-4030



Desjardins

Caisse d'Amos



2, rue Principale Nord, C.P. 670
Amos (Québec) J9T 3X2

Téléphone : (819) 732-3327

Sans frais : 1 866 888-3327

Télécopieur : (819) 732-1465

Courriel : caisse.t80012@desjardins.com

Web : <http://www.desjardins.com>



SECTION DES COMMUNIQUÉS

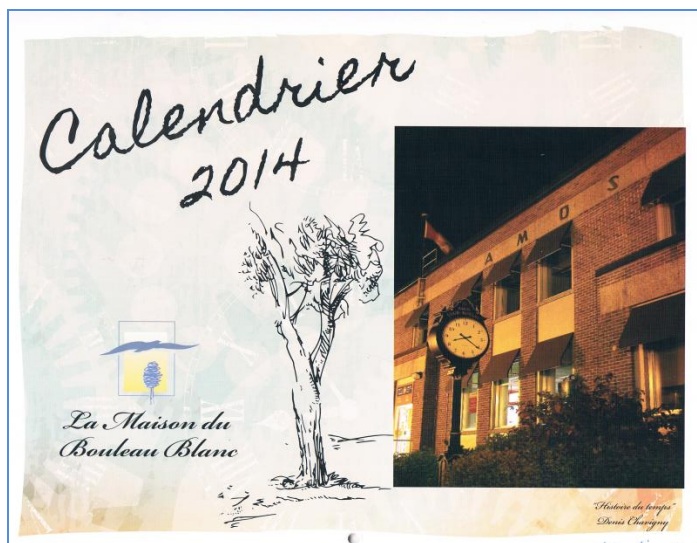
Les calendriers 2014 de La Maison du Bouleau Blanc sont présentement en vente au coût de 20\$. Vous avez la chance de gagner des prix en argent chaque jour de l'année.

Nous savons que cette Maison accueille les malades en fin de vie, ainsi que leurs proches, en leur permettant de vivre dans un milieu calme, tranquille, paisible, tout en ayant les soins appropriés.

Vous pouvez vous procurer un calendrier auprès de Joan Tenhave-Audy au 819-727-9546 et au Dépanneur C.D. Boutin au 819-732-4030.

Rappelons que le projet du calendrier de La Maison du Bouleau Blanc a été initié par Monsieur Robert Gauthier de Matagami en 2004.

Continuons à supporter cette œuvre pour une 11^{ème} édition.



*Fleurs, Cadeaux, Plantes,
Encadrements, Emballages...*



Sylvie Fleuriste

**Sylvie Rouillard
Propriétaire**

67, 1^{ère} Avenue Ouest, Amos (Québec) J9T 1T7
Téléphone : 819-727-4747 - Télécopieur : 819-727-4047
srouillard@sylviefleuriste.com

SECTION DES COMMUNIQUÉS



**Ateliers de stimulation
parents-enfants 0-5 ans**

INFORMATION

Céline Larivière
Travailleuse de milieu
auprès des familles d'enfants 0-5 ans
Tél. : 819 727-2054
Fax : 819 727-9047
@ : travailmilieu@hotmail.ca



**Vous n'avez pas de transport?
Contactez-moi!**

ST-MARC-DE-FIGUERY

DATES

**Mardis 28 janvier / 11 et 25 février
11 et 25 mars / 8 et 22 avril / 6 et 20 mai
3 juin**

HEURE

9 h à 11 h

LIEU

**Édifice municipal
10 avenue Michaud, St-Marc-de-Figuery**



Aventure Golf



GRATUIT !!! INSCRIVEZ-VOUS COMME AMIS SUR LE BLOG ET
RECEVEZ GRATUITEMENT UN LIVRE VIRTUEL DE 226 PAGES
INTITULÉ : **LES RÈGLES DU GOLF**



www.aventure-golf.com se veut un blog simple, qui n'a pas la prétention de faire de vous de meilleurs golfeurs, mais plutôt de vous présenter un moyen de vous amuser, de rencontrer des amis ou des gens qui prétendent l'être, tout en faisant un peu de sport.

Je vous présenterai les terrains avec l'œil d'un amateur plutôt que celui de l'expert.
Je vous donnerai des techniques utiles plus aux Baby-Boomers qu'aux vedettes de terrain.
J'y inclurai des photos ou blagues prises sur les terrains.
J'analyserai les commentaires que l'on entend au 19^e trou.
Si vous avez des sujets que vous voulez qu'on discute,
alors soyez à l'aise de me les communiquer... avec humour s.v.p.
aventuregolf@hotmail.com



SECTION DES COMMUNIQUÉS

CULTURAT c'est toi, c'est moi, c'est nous!

Val-d'Or, le 4 décembre 2013 – Tourisme Abitibi-Témiscamingue, en collaboration avec le Conseil de la culture de l'Abitibi-Témiscamingue et la Conférence régionale des élus de l'Abitibi-Témiscamingue est fière de présenter aujourd'hui les outils qui permettront aux citoyennes et citoyens, aux organismes, aux municipalités, aux entreprises, au milieu scolaire et au milieu culturel de notre territoire de mettre l'épaule à la roue, de participer et de s'approprier CULTURAT.



« Ensemble pour un beau milieu animé et accueillant, qui intègre les arts et la culture à nos espaces afin qu'en 2015, nous puissions présenter au reste du Québec, toute la créativité et l'originalité de l'Abitibi-Témiscamingue. C'est ça CULTURAT! Déjà près d'une quarantaine de municipalités ont signé une charte d'engagement. Aujourd'hui, nous amenons des outils qui permettront de concrétiser cette vision de notre région. C'est un site Web adapté que nous vous présentons » de dire le vice-président de Tourisme Abitibi-Témiscamingue, Émilien Larochelle.

En se rendant sur le culturat.org, les visiteurs visionneront une vidéo promotionnelle réalisée par Dominic Leclerc. Ce bijou visuel nous plonge tout de suite dans l'aventure. Puis en naviguant ils trouveront une foule d'idées pour que chacun, à sa manière, puisse s'inspirer, se retrouver dans la démarche et faire rayonner notre belle et grande région; fleurir sa municipalité, sa résidence ou son école, participer aux activités culturelles organisées sur le territoire, s'informer de son histoire, consommer local, etc.

« Les citoyennes et les citoyens de l'Abitibi-Témiscamingue seront interpellés avec une campagne de publicité et des concours. Nous leur demandons d'embellir et de fleurir leur espace afin d'améliorer notre qualité de vie et d'offrir, ensemble, une expérience extraordinaire à ceux qui viendront nous rendre visite en 2015 et dans le futur. Les gestionnaires d'organismes et d'entreprises ainsi que le milieu scolaire seront sensibilisés, tout comme les municipalités, à la démarche CULTURAT » d'ajouter M. Larochelle.

CULTURAT est une démarche évolutive, il faudra rester à l'affût. Suivez ce qui se passe en visitant le site Web régulièrement et en vous abonnant à la page Facebook et au compte Twitter de CULTURAT.

Rappelons que CULTURAT est inspirée des recommandations du Centre mondial d'Excellence des Destinations (CED). C'est une démarche de mobilisation qui cible l'affirmation de notre identité, l'amélioration de notre qualité de vie et l'augmentation de notre sentiment d'appartenance en plus de bonifier l'offre touristique culturelle et attirer davantage de touristes.

Source : Anne-Marie Belzile
Responsable des communications, relations de presse, Web
(819) 762-8181 poste 110
anne-marie@atrat.org



VITRERIE
COMMERCIALE
D.B. INC.

- Vitrines et entrées d'aluminium
- Fenestration commerciale
- Vitrage intérieur
- Quincaillerie commerciale



PROPRIÉTAIRE : LÉO GAGNON

72, RUE BEAUDRY
AMOS (QUÉBEC) J9T 3V2

vcdb@cableamos.com

Téléphone : 819-732-0147 • Télécopieur : 819-732-0008

VITRERIE COMMERCIALE D.B. INC. LÀ OÙ L'EXPÉRIENCE FAIT TOUTE LA DIFFÉRENCE !

SECTION DES COMMUNIQUÉS

Bonjour,

Je m'appelle Lyne Domingue et je demeure à St-Marc-de-Figuery. Je suis à la recherche de laine de toutes sortes et/ou livres de tricot qui seraient à donner. Avec cette laine, je tricoterai différentes choses que je donnerai à divers organismes. Dont des pantoufles, des tuques, bas, mitaines, jouets, etc..

Donc, vous faites un don de laine, et moi je fais le don de mon temps et de mon talent.

Merci à l'avance de votre générosité.

Vous pouvez me contacter au 819-799-5460.

INITIATION AU SKI DE FOND POUR LES FAMILLES

GRATUIT



Voici une super occasion d'initier votre famille au ski de fond!

GRATUIT

- ★ Prêt d'équipement
- ★ Accès aux pistes
- ★ Initiation au ski de fond

Pour information
(avant le 20 décembre)

Caroline Roy
819-732-3221 (poste 3347)

PARTENAIRES POUR LES SAINES HABITUDES DE VIE...



★ LIEU

Camp Dudemaine

★ DATES

Congé des Fêtes

26-27 décembre : 13 h à 15 h

2-3 janvier : 13 h à 15 h

Semaine de relâche

1^{er} mars : 13 h à 15 h

Esthétique Nancy Harvey Produits Haut de gamme

Facial personnalisé :

acné, rosacée, raffermissement

Soin du buste

Soin amincissement/cellulite

Traitement aux algues

Massage cou, visage et cuir chevelu

Maquillage

Épilation

Manucure/Pédicure



SECTION DES COMMUNIQUÉS

RAPPEL-RAPPEL-RAPPEL Déneigement des entrées

Nous rappelons aux citoyens qu'il est très difficile pour l'opérateur du camion de déneigement de faire son travail adéquatement lorsqu'il y a des accumulations de neige durcit le long des routes.

Il est interdit de traverser la neige de l'autre côté de la route.



Merci de votre compréhension !!!

Des contraventions peuvent être émises par la Sûreté du Québec.



Il est interdit de pelleter la neige de l'autre côté de la rue, du chemin public municipal, de la route provinciale ou chez les voisins !



ASSURANCE ET SERVICES FINANCIERS INC.

L'Industrielle Alliance, Assurance et services financiers inc. est un cabinet de services financiers.

Agence Centre Abitibi Mario Deschatelets, A.V.C.

Directeur d'agence
Conseiller en sécurité financière
Conseiller en assurance et rentes collectives
mar.deschatelets@agc.inalco.com

www.inalco.com



Bureau d'Amos

492, 1re Rue Ouest, bureau 2
Amos (Québec) J9T 2M4
Tél. : 819 732-1596,
poste 225
Sans frais : 1 800 567-1596
Téléc. : 1 888 781-7415

Bureau de Val-d'Or

888, 3e Avenue, bureau 300
Val-d'Or (Québec) J9P 5E6
Tél. : 819 825-7244,
poste 225
Sans frais : 1 888 825-7244
Téléc. : 1 877 781-7417

Bureau de Lebel-sur-Quevillon

107, rue Principale Sud, bureau J, 2e étage
Lebel-sur-Quevillon (Québec) J0Y 1X0
Cellulaire : 819 444-9888

BIEN MAIGRIR

Belle & Mince

PROGRAMME ALIMENTAIRE

Femmes & Hommes

Belle et Mince est conçu pour les personnes qui désirent perdre du poids *en santé*, en mangeant à leur faim, sans peser ni mesurer les aliments.



Nicole Thibodeau

Tél. : 819 727-2186

Amos

Salle des Chevaliers de Colomb
171, rue Principale Nord
Tous les mercredis de 14 h à 18 h

www.belleetmince.qc.ca

Associez-vous à la force du groupe

Poste à pourvoir :

conseiller en sécurité financière

L'Industrielle Alliance, une des plus importantes sociétés d'assurance de personnes au Canada, recherche des conseillers en sécurité financière à l'affût de nouveaux défis.

Fonctions :

Conseiller les clients en matière d'assurance et de services financiers et distribuer divers produits et services offerts par l'Industrielle Alliance.

Qualifications :

- › Diplôme d'études collégiales et/ou D.E.P. et/ou équivalence et/ou reconnaissance des acquis
- › Dynamisme, sens des responsabilités et autonomie
- › Aptitudes pour la gestion du temps

Avantages :

- › Programme de développement professionnel comprenant une formation spécialisée, des mesures d'encadrement et un soutien financier
- › Rémunération à la mesure de vos ambitions et conditions de travail stimulantes

Votre partenaire de confiance.

SECTION DES COMMUNIQUÉS

Programme de crédits d'impôt ÉcoRénov Travaux pour la conservation et la qualité de l'eau

Le gouvernement du Québec a récemment annoncé un crédit d'impôt destiné aux particuliers qui font exécuter par un entrepreneur qualifié des travaux de rénovation écoresponsable pour leur maison ou leur chalet entre le 7 octobre 2013 et le 1er novembre 2014. Ce crédit d'impôt, qui sera d'un montant maximal de 10 000 \$ par habitation admissible, correspondra à 20 % de la partie des dépenses admissibles d'un particulier qui excédera 2 500 \$.

- L'installation d'une citerne de récupération des eaux pluviales enfouie sous terre.
- La construction, rénovation, modification ou reconstruction d'un dispositif d'évacuation, de réception ou de traitement des eaux usées, des eaux de cabinet d'aisances ou des eaux ménagères conformément aux exigences du Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées(2).
- La restauration d'une bande riveraine conformément aux exigences de la Politique de protection des rives, du littoral et des plaines inondables(3).

Pour plus d'information :

www.finances.gouv.qc.ca/documents/bulletins/fr/BULFR_2013-10-f-b.pdf



Serge Sigouin
Président

Pavage de cour
• RÉSIDENTIEL
• COMMERCIAL
• INDUSTRIEL

**Service de balai
mécanique**

**PAVAGE
ABITIBI**
210, Route 109 Sud, St-Félix de Dalquier (Québec) J0Y 1G0
Service en Région
ST-FÉLIX 727-9622

R.B.Q. : 8001-8716-85

Télécopieur : (819) 727-5950

SECTION DES COMMUNIQUÉS

ÉCONOMISEZ 50%
sur vos frais de déplacement*

Une carte de membre sera nécessaire.
Faites immédiatement la demande de votre carte
d'adhésion au bureau municipal.



Lorsque vous participez à des
festoiments en tous genres
faites vos déplacements
de façon sécuritaire.



Pour 10\$ vous obtenez
20\$ en argent taxi
échangeable chez :

Autobus Maheux : 819 732-2821

Taxi Idéal : 819 732-5363

Taxi Amos : 819 732-3355 ou 819 732-4222

Déplacement en autobus scolaire gratuit*

Pour informations:

Votre bureau municipal

www.maxtransport.ca info@maxtransport.ca

819-732-6918

*certaines conditions s'appliquent

**VOICI LES POINTS DE VENTE DES CARNETS
À ST-MARC-DE-FIGUERY :**
DÉPANNEUR C.D. BOUTIN
819-732-4030
ET
BUREAU MUNICIPAL
819-732-8501

*certaines conditions s'appliquent





Fédération
DES MASSOTHÉRAPEUTES
Agréés

Massothérapie

*Annie
Pomerleau*



Sur rendez-vous
732-0507

Là où votre bien-être est essentiel !



- Massage suédois, sportif
- Massage neuro-musculaire
- Massage aux pierres chaudes
- Soins combinés
- Énergie Van Rum, Dirigé, Reiki
- Réflexologie, Massage tibétain
- Enveloppement et soins corporels

- Reçu pour assurance disponible
- Chèque cadeau





Découpe à forfait
Vente de boeuf

Tel/fax : 819 732-8395
Cell. : 819 444-6512



Simon Cloutier
Chantal Rose
102 B ch. de la Rivière
St-Marc, J0Y 1J0
simon34clou@hotmail.com



TRIONEX HYDRAULIQUE INC.

121, rue des Métiers, C.P. 84, Amos (Québec) J9T 3A5
Téléphone : 819-732-5327 – Télécopieur : 819-732-0290
E-Mail : trionex@trionex.qc.ca – Web : www.trionex.qc.ca

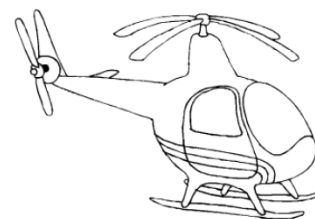
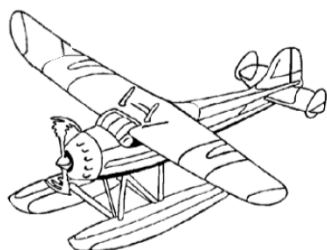
Technologie & Automatisation en

Hydraulique – Lubrification - Pneumatique
Consultez notre site web



TRAVAUX AÉROPORTÉS
AVION ET HÉLICOPTÈRE

NOUVEAU SERVICE DE FOREUSE
TYPE PROSPECTEUR CAPACITÉ
200 PI. 65 M. SUR CORE LTK48



Michel G. Drapeau
Michèle Roberge

permis prospection no. : 18858
permis prospection no. : 19519

121, rue des Métiers, C.P. 84, Amos (Québec) J9T 3A5
Téléphone : 819-732-5327 – Télécopieur : 819-732-0290

SECTION DES COMMUNIQUÉS

HORAIRE – JANVIER 2014

**LOCAL DE SANTÉ
ST-MARC-DE-FIGUERY**

Centre de santé et de services sociaux
Les Eskers de l'Abitibi

*Près de chez vous
Avec vous !*

Infirmière : Guylaine Bisson

* mardi 7 janvier :

- Présence à l'école en avant-midi

* jeudi 9 janvier :

- Prise de sang (8h30 à 9h30)

- Consultation au local de santé (9 h 30 à 11 h)

* jeudi 23 janvier :

- Présence au village en avant-midi

- Consultation au local de santé (13 h à 15 h)

Intervenante sociale sur rendez-vous *

Annick Lagacé

* Veuillez s.v.p. prendre rendez-vous au 732-3271.

Merci!

LOCAL DE SANTÉ DE ST-MARC

10, AVENUE MICHAUD, 2^{ème} ÉTAGE

Téléphone : 732-3271

Clinique prise de sang (8h30 à 9h30)

* lundi 6 janvier: **Landrienne**

* mardi 28 janvier : **La Corne, salle Champagne**

Les Jardins
Centre de massothérapie

Dorisse Bergeron

Massothérapeute

Massage suédois cinétique

Massage adapté à la femme enceinte

Massage sur chaise

Réflexologie



72, rue Albertine-Chalifoux
Amos (Québec) J9T 0A3

Téléphone : 819-727-6912

Clin d'œil
ÉCOLE DE CIRQUE

122, 6^e Avenue Ouest

Amos (Québec) J9T 3Z3

819-727-1098

Sears 
Votre magasin local

SEARS Canada INC.
GESTION FRANÇOIS SILLS
483, RUE PRINCIPALE SUD
AMOS, QC J9T 2J8



FRANÇOIS SILLS

EXPLOITANT D'UN MAGASIN LOCAL
CONCESSIONNAIRE



TÉLÉPHONE : 819-732-6451

TÉLÉCOPIEUR : 819-732-6453

Kenmore

www.sears.ca

CRAFTSMAN

CONTACT AVEC L'ÉTAT

Le consentement aux soins d'un mineur de 14 ans et plus

Le consentement aux soins requis par l'état de santé

Le mineur de 14 ans et plus peut consentir seul aux soins requis par son état de santé.

Soulignons que l'**avortement** est considéré comme un soin requis par l'état de santé. Une jeune fille de 14 ans et plus qui veut obtenir un avortement n'a donc pas besoin du consentement de ses parents. Les parents ou le tuteur d'un mineur de 14 ans et plus ne sont donc pas avisés que l'enfant a obtenu des soins requis par son état de santé. Il y a cependant **une exception** : si le mineur séjourne plus de 12 heures dans un établissement de santé ou de services sociaux alors ses parents ou son tuteur seront avisés que l'enfant a été admis dans cet établissement. La nature des soins que le mineur a obtenu est gardée confidentielle.

Le consentement aux soins non requis par l'état de santé

En principe, le mineur de 14 ans et plus peut consentir seul aux [soins non requis par son état de santé](#). Toutefois, le **consentement de ses parents ou de son tuteur est obligatoire** lorsque les soins représentent un **risque sérieux pour sa santé** et peuvent lui causer des **effets graves et permanents**. Par exemple, un mineur de 14 ans et plus doit obtenir le consentement de ses parents avant de subir une chirurgie au nez pour une question purement esthétique. Dans ce cas-ci, la chirurgie n'est pas requise par son état de santé, elle représente un risque sérieux pour sa santé et peut lui causer des effets graves et permanents.

L'intérêt de l'enfant

Lorsque les parents ou le tuteur d'un mineur de 14 ans et plus doivent prendre une décision concernant sa santé, ils doivent le faire dans **le meilleur intérêt de l'enfant**. Ils doivent également, dans la mesure du possible tenir compte des volontés de l'enfant.

Le droit de refuser des soins

Le mineur de 14 ans et plus a le droit de refuser tout type de soins, que ce soient des [soins requis par son état de santé](#) ou des [soins non requis par son état de santé](#).

Cependant, si les parents ou le tuteur du mineur veulent aller à l'encontre de son refus et procéder aux soins proposés, ils doivent obtenir l'**autorisation du tribunal**.

Les cas d'urgence

Pour plus d'information sur le consentement aux soins d'un mineur de 14 ans et plus lors d'une situation d'urgence, consultez l'article [Le consentement aux soins dans les cas d'urgence](#).

Source : <http://www.educaloi.qc.ca/>



Bastien, Lantagne, Richard & Associés Inc.

Notaires & conseillers juridiques

Services professionnels : vente et hypothèque, donation, testament, mandat, convention, contrat de mariage, droit commercial et corporatif, etc.

Amos

Serge Bastien
Martine Corriveau
Michel Lantagne
22, 1^{ère} Avenue Ouest, Bureau 301
Amos (Québec) J9T 2K8
Téléphone : 819-732-2812
Télécopieur : 819-732-7951
pmeinter@notairesabitibi.com



*Joyeux Temps
Des Fêtes*

Une étude de sept (7) notaires à votre service

Senneterre

Yves Richard
Paméla Trottier-Poirier
855, 10^e Avenue, C.P. 1088
Senneterre (Québec) J0Y 2M0
Téléphone : 819-737-2747
Télécopieur : 819-737-5027
yrrichard@notairesabitibi.com
gmorin@notairesabitibi.com
ptrottier@notairesabitibi.com



Équipement Amos Ltée



En affaire depuis 1961

*Des conseillers aux ventes
à votre écoute*



*Des techniciens formés
dans toutes les disciplines*



*Les spécialistes du camions en région
4 succursales pour mieux vous
servir partout en Abitibi*

*Des pièces pour toutes
marques à prix compétitifs*



*Amos
Équipement Amos Ltée*

*Val d'Or
Les Ateliers JMR inc.*

*Rouyn-Noranda
Camions Rouanda Inc*

*La Sarre
Fabrinnord Ltée*



Équipement Amos Ltée



541, Rue de l'Harricana
Amos (Québec) J9T 2P8

Téléphone : (819) 732-3333

Télécopieur : (819) 732-1669

Site internet : <http://www.equipementamos.com/home.aspx>



Janvier 2014



Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
30 	31	1  Messe 9h30 JOUR DE L'AN 	2 Bureau municipal fermé	3 Bureau municipal fermé	4	5  Messe 9h30
6 Bureau municipal ouvert de 8h à 16h	7 Services du CLSC : Présence à l'école en a.m. Bureau municipal ouvert de 8h à 16h	8  Biblio, 18h à 20h Bureau municipal ouvert de 8h à 21h	9 Services du CLSC au 10, av. Michaud : Prise de sang : 8h30 à 9h30 Consultation : 9h30 à 11h Bureau municipal ouvert de 8h à 16h	10 Cueillette de bouteilles par l'OPP scolaire Bureau municipal fermé	11 Cueillette de bouteilles par l'OPP scolaire SOUPER-SOIRÉE CLUB DE L'ÂGE D'OR DE ST-MARC-DE-FIGUERY	12  Célébration de la Parole 9h30
13 Réunion publique du Conseil municipal, 19h30 Bureau municipal ouvert de 8h à 16h	14 Bureau municipal ouvert de 8h à 16h	15  Biblio, 18h à 20h Bureau municipal ouvert de 8h à 21h	16 Bureau municipal ouvert de 8h à 16h	17 Bureau municipal fermé	18	19  Messe 11h00
20 Bureau municipal ouvert de 8h à 16h	21 Tombée des textes journal Réunion du Conseil de Fabrique, 19h Bureau municipal ouvert de 8h à 16h	22  Biblio, 18h à 20h Bureau municipal ouvert de 8h à 21h	23 Services du CLSC : Présence au village a.m. Consultation : 13h à 15h Bureau municipal ouvert de 8h à 16h	24 Bureau municipal fermé	25	26  Messe 9h30
27 <i>Sortie du journal</i> Bureau municipal ouvert de 8h à 16h	28  Ateliers de stimulation parents-enfants 0-5 ans 9 h à 11 h 10, ave. Michaud Bureau municipal ouvert de 8h à 16h	29  Biblio, 18h à 20h Bureau municipal ouvert de 8h à 21h	30 Bureau municipal ouvert de 8h à 16h	31 Bureau municipal fermé	LÉGENDES : ORDURES MÉNAGÈRES :  MATIÈRES RECYCLABLES : 	



C.D. BOUTIN

434, Route 111

St-Marc-de-Figuery

(Québec) J0Y 1J0

Téléphone : 819-732-4030

Vente de bières et vin, épicerie, quincaillerie, plomberie, plomberie Pex, objets et vêtements souvenirs, service d'un comptoir postal, machine distributrice à café.



Produits Pétroliers Harricana inc.

Station d'essence sans-plomb et diesel :



Vente et service de machineries agricoles

Daniel Rivard, prés. Tél. : 819-732-6296

Cell. : 819-727-6705 Fax : 819-727-9698

Sans frais : 1-888-732-6296

2711, Route 111 Est, Amos (Québec) J9T 3A1

Résidentiel
et commercial

**Plomberie
Alain Lantagne inc.**

Kinetic® Systèmes d'eau Licence RBQ 8231 4857-33

Plomberie
Chauffage
Brûleurs à l'huile
Système d'inspection par caméra
Pompe et adoucisseur
Gaz naturel

819 732-2958

972, route 111 Est
Amos (Québec) J9T 1N1

McGUIRE, DUSSAULT & ASSOCIÉS Avocats

JEAN McGUIRE, D.E.C., LL.L.

RENÉE DUSSAULT, D.E.C., LL.B

ÉRIC BENOÎT, D.E.C., LL.B

MARC ROY, D.E.C., LL.B

FRÉDÉRIC HUGO LAFORTUNE, D.E.C., LL.B

Droit civil – Droit commercial – Droit du travail –
Droit municipal – Droit criminel et pénal –
Droit familial – Droit des assurances –
Droit de la jeunesse

39-A, 1^{ère} Avenue Ouest

Amos (Québec) J9T 1T7

Téléphone : 819-732-5258

Télécopieur : 819-732-0394

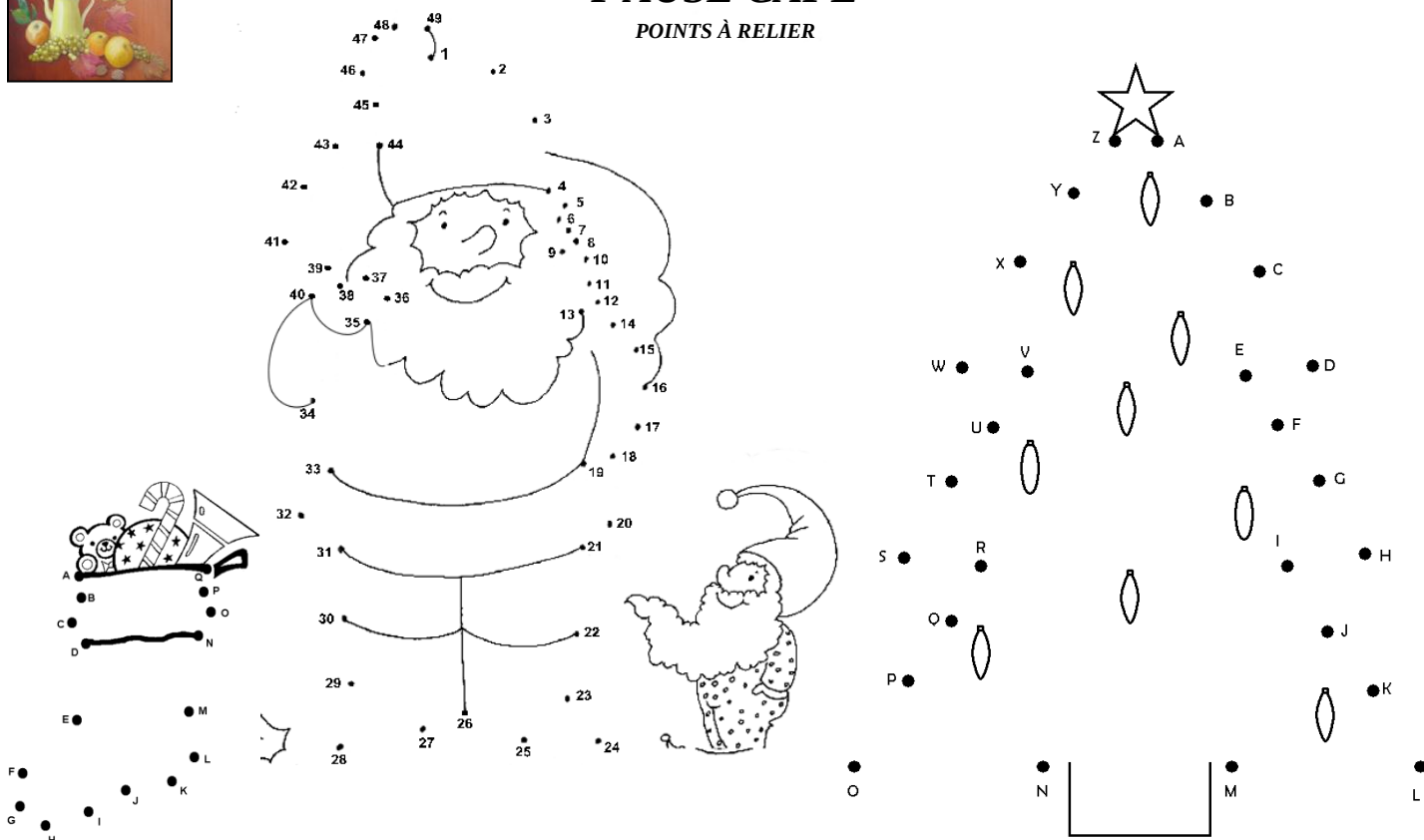
Adresse électronique : mcguire.dussault@cableamos.com





PAUSE CAFÉ

POINTS À RELIER



beachcomber
HOT TUBS



LOCATION LAUZON AMOS

Mario Boutin, Raynald Corriveau
propriétaires

VENTES

Équipements forestiers

Piscines et spas

Balançoires

Ensembles de patio

Propane et équipement au propane

Tracteurs et tondeuses

Toro et Colombia



VERMONT
Castings

AQUA
LEADER®



ECHO

COLUMBIA

shindaiwa

Jonsered



1111, Route 111 Est, Amos (Québec) J9T 1N2

Tél. : 819-732-2652, Cell. : 819-734-7707, Téléc. : 819-732-1825

Email : info@locationlla.com - www.locationlla.com

Vous voulez faire connaître vos services, voici la tarification :

Cartes d'affaires :	3,00 \$/mois	30,00 \$/année
Un quart de page :	4,00 \$/mois	40,00 \$/année
Demi-page :	6,00 \$/mois	60,00 \$/année
Page entière intérieur :	12,00 \$/mois	120,00 \$/année
Page entière couverture intérieure:	15,00 \$/mois	150,00 \$/année
Page entière couverture extérieure:	20,00 \$/mois	200,00 \$/année

Ce journal est distribué gratuitement dans les foyers de St-Marc-de-Figuery. Il est possible de s'abonner au journal au coût de l'envoi postal, c'est-à-dire, 25,00 \$/an ou gratuitement par internet.

	DATES DE LA RÉCEPTION DES TEXTES	DATES DE SORTIE DU JOURNAL
Janvier 2013	22 janvier 2013	28 janvier 2013
Février 2013	19 février 2013	25 février 2013
Mars 2013	19 mars 2013	25 mars 2013
Avril 2013	23 avril 2013	29 avril 2013
Mai 2013	21 mai 2013	27 mai 2013
Juin 2013	18 juin 2013	25 juin 2013
Juillet 2013	23 juillet 2013	29 juillet 2013
Août 2013	20 août 2013	26 août 2013
Septembre 2013	24 septembre 2013	30 septembre 2013
Octobre 2013	22 octobre 2013	28 octobre 2013
Novembre 2013	19 novembre 2013	25 novembre 2013
Décembre 2013	17 décembre 2013	23 décembre 2013

Nous vous invitons à communiquer avec l'une des personnes de l'équipe du journal pour participer à la conception du journal.

Les personnes ressources sont :

Marie-Marthe Boutin, responsable de la section paroissiale
819-732-8427

Céline Dupras, responsable de la section municipale
819-732-8501

Jocelyne Bilodeau, coordonnatrice
819-732-8501

Vous avez un article ou une information à transmettre, voici nos coordonnées:

L'Éveil Campagnard
10, avenue Michaud, C.P. 12
St-Marc-de-Figuery (Québec)
J0Y 1J0

Téléphone: 819-732-8501

Télécopieur: 819-732-4324

Courriel: mun.stmarc@cableamos.com

Site internet : <http://www.saint-marc-de-figuery.org>



E R N EAULT INC

- ARMOIRES DE CUISINE & VANITÉS
- COMPTOIRS ET MEUBLES COMMERCIAUX
- FABRICANT**
- AMEUBLEMENT DE BUREAU

e.r.neault@cableamos.com

Prop. Gabriel Cloutier

Service après-vente

Licence RBQ : 8115-6242-43 **Tél. & Téléc.:**

401 Rte 111 (819) **727-9661**
St-Marc-de-Figuery



Clinique Dentaire
Berthiaume & Rivest

819 732 4777
81 1ere av est,
amos

Nous acceptons
les **urgences!**



Venez découvrir notre service
rapide et professionnel!

A la clinique Berthiaume et Rivest,
nous sommes passionnés par l'excellence



Heures d'ouverture:

Lundi à Mercredi 8h à 17h
Jeudi 8h à 20h
Vendredi 8h à 17h
Samedi & Dimanche FERMÉ

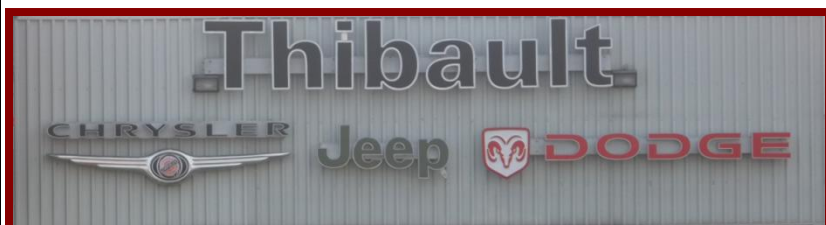


THIBAUT

AMOS



- Expert en 2^e et 3^e chance au crédit
- Vaste inventaire de véhicule d'occasion
- Membre de la Corporation des concessionnaires d'automobiles du Québec
- Atelier de mécanique
- Alignement
- Atelier de carrosserie CarXpert



331, rue Principale Sud
Amos (Québec) J9T 2J8

Téléphone : 819-732-5247

Télécopieur : 819-732-5268

Adresse courriel : thibault@cableamos.com

Site Internet : www.thibaultchrysler.com



Mario Collin

Carrossier ProColor®

Body  Shop
BIL-YVON



- Débosselage de : camions lourds, autos, bateaux, roulottes, motoneiges, etc..
- Véhicules de remplacement
- Lavages auto/camion, compound, cirage
- Estimation gratuite



Dépositaire
des
lubrifiants



Téléphone : 819-732-8816 - Télécopieur : 819-727-2333

*Carrosserie Procolor utilise des pièces d'origines
approuvées par les compagnies d'assurances.*

Lettrage
Shik
Design

Lettrage et impression numérique

automobiles, affiches, vitrines, enseignes,
bannières, signalisation et logos



841, avenue de l'Industrie, Amos (Québec) J9T 4L6
Téléphone : (819) 732-9170 - Télécopieur : (819) 732-9177
adresse électronique : shik@bil-yvon.com

